

CONSTRUIRE  
ENSEMBLE  
LE CADRE DE VIE  
DE DEMAIN



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Conseil d'architecture  
d'urbanisme et  
de l'environnement  
de Loire-Atlantique



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Conseil d'architecture  
d'urbanisme et  
de l'environnement  
de Loire-Atlantique

44  
**c|a.u.e**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement





**Bernard Gagnet**

Président du CAUE  
de Loire-Atlantique

© Département de Loire-Atlantique

# Rapport moral du président

## LES ENJEUX DE CADRE DE VIE AU CŒUR D'UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA PANDÉMIE.

Le renouvellement des équipes municipales associé à un programme ambitieux présageait une année 2020 intense. En mars, la pandémie mondiale est venue bouleverser le cours de notre activité, le quotidien de chacun et le CAUE a dû s'adapter au nouveau contexte.

Dès le 16 mars, des mesures ont été prises à l'échelle de Loire-Atlantique développement pour assurer la santé et la sécurité de tous les salariés ainsi que celle de nos partenaires. Une nouvelle organisation de travail a été mise en place dès le 17 mars et l'élaboration d'un plan de continuité a permis à l'ensemble de l'équipe d'assurer ses missions. Seuls quelques événements n'ont pu avoir lieu au regard des protocoles sanitaires.

Globalement, et ce rapport d'activités du CAUE en atteste, les sollicitations ont été nombreuses, la plupart des actions ont été maintenues, y compris celles proposées au grand public.

Au premier semestre, le CAUE a été partie prenante dans l'actualisation du projet stratégique de Loire-Atlantique développement. Dans cette réflexion, comme au quotidien dans les conseils et les réponses apportées aux collectivités, il met en exergue la plus-value de la qualité du cadre de vie au sein des réflexions et des projets de l'agence.

Suite aux élections municipales, les sollicitations de la part des collectivités se sont intensifiées. Au mois de juillet, l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Cœur de bourg – Cœur de ville », initié par le Département reçoit dès son lancement un écho très favorable auprès des communes. En quelques mois, plus d'une trentaine de communes prendront l'attache du CAUE pour bénéficier d'une expertise sur les enjeux de revitalisation des centres-bourgs. Si le sujet était déjà très présent dans les programmes électoraux avant la pandémie, la question de la qualité des espaces de proximité et du quotidien a pris encore plus d'importance dans ces réflexions sur l'évolution des bourgs depuis la crise. Le CAUE est aujourd'hui largement identifié comme partenaire des collectivités dans le dispositif de soutien aux territoires et ce, pour les mois voire les années à venir.

Le bilan de l'activité 2020 reflète le dynamisme de territoire. Le nombre conséquent de sollicitations provenant des collectivités, des particuliers comme des partenaires institutionnels ou autres acteurs est le signe d'une reconnaissance de la qualité du travail réalisé depuis ces 5 dernières années.

Depuis 2015, le CAUE a su montrer sa capacité d'adaptation, sa mission d'intérêt général est aujourd'hui renforcée par un travail mené en complémentarité avec les métiers de Loire-Atlantique développement. Les élus bénéficient aujourd'hui d'une ingénierie leur permettant de relever les défis complexes liés à l'aménagement des territoires.

Enfin, avec un résultat positif de près de 90 K€, le bilan des comptes 2020 démontre une gestion budgétaire rigoureuse et la plus-value des prestations mutualisées au niveau du GIE.

Je tiens à souligner l'efficacité et le professionnalisme de l'ensemble de l'équipe et remercie chaque membre du Conseil d'administration pour son engagement dans l'accomplissement des missions de l'association, au service d'un enjeu majeur et contemporain : **la qualité du cadre de vie.**

**BERNARD GAGNET**

# Loire-Atlantique développement

AGENCE D'INGÉNIERIE PUBLIQUE À VOCATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE, LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT MOBILISE SES ÉQUIPES D'EXPERTS ET SES SAVOIR-FAIRE, POUR CONSEILLER, CONCEVOIR, METTRE EN ŒUVRE ET RÉALISER DES PROJETS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, EN FAVEUR DU CADRE ET DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS DE TOUS LES TERRITOIRES DU DÉPARTEMENT. COMPOSÉE DE QUATRE ENTITÉS, L'AGENCE DÉPLOIE DEPUIS 2013 UNE APPROCHE GLOBALE, PROSPECTIVE ET OPÉRATIONNELLE DANS LES SECTEURS DU RENOUVELLEMENT URBAIN, DE L'AMÉNAGEMENT ET LA CONSTRUCTION, DE L'ARCHITECTURE ET L'URBANISME ET DU TOURISME DURABLE AFIN D'ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS ET D'ENGAGER DÈS À PRÉSENT LA CONSTRUCTION DU CADRE DE VIE DES HABITANTS DE LOIRE-ATLANTIQUE.



## CAUE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Association issue de la loi de 1977 sur l'architecture qui promeut la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire de Loire-Atlantique via des missions d'information, de sensibilisation, de formation et de conseil de tous les publics.

## LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT SELA

Accompagne depuis près de 60 ans les collectivités sur leurs problématiques d'aménagement, de renouvellement urbain, d'environnement, d'énergie et de construction d'équipements.

## LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT SPL

Société publique locale experte du développement touristique, de l'aménagement et de l'attractivité territoriale.

## LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT GIE

Groupement d'intérêt économique qui assure les fonctions supports de Loire-Atlantique développement.



**Olivier Bessin**  
Directeur général  
de Loire-Atlantique  
développement  
© Loire-Atlantique développeent

# Le mot du directeur général

« POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS ACTUELS ET À VENIR, S'ENGAGER RÉSOLUMENT POUR LES TRANSITIONS ».

L'année 2020 aura été une année de défis pour s'adapter, avec réactivité et professionnalisme, aux aléas liés à la gestion de la crise sanitaire de la COVID 19.

Comme l'ensemble de l'équipe managériale, j'ai été impressionné par l'engagement et la capacité d'adaptation des équipes opérationnelles et des services mutualisés dans le contexte si délicat d'une crise sans précédent.

L'expérience du télétravail, déployé depuis le printemps 2018, la robustesse des infrastructures informatiques, la mise à disposition d'outils numériques adaptés ont permis à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de basculer dans le travail à distance à 100% dès le 16 mars puis lors des confinements successifs. Le maintien de la continuité de service et la possibilité pour certains de se rendre à l'agence ou sur le terrain afin de maintenir la continuité de l'ensemble des activités a été rendue possible, dans le strict respect des gestes et mesures barrières.

Les dynamiques d'adaptation des équipes de Loire-Atlantique développement ont ainsi été au rendez-vous de l'impulsion et des innovations, notamment managériales, données par la direction générale pour accompagner le travail à distance, maintenir la cohésion et conserver un minimum d'interactions professionnelles et sociales dans un moment si difficile.

Je tiens à remercier pour leur engagement et leur appui constant les membres du Comité Social et Économique régulièrement consultés et associés à la mise en œuvre des plans de continuités d'activité et à l'organisation du travail à distance.

Cette année nous aura aussi donné l'opportunité de prendre le temps nécessaire pour évaluer la mise en œuvre du projet stratégique LAD 2.021, d'actualiser les feuilles de routes par entités, de professionnaliser encore plus les expertises « métiers » du CAUE de Loire-Atlantique, de LAD-GIE, LAD-SPL et LAD-SELA, afin d'améliorer encore l'offre de services à destination des collectivités et acteurs des territoires.

L'évolution de la gouvernance de l'agence avec une direction générale mutualisée, l'affirmation des directions opérationnelles, la création des pôles d'expertises - notamment le pôle « Biodiversité et milieux naturels », la création du groupement d'employeurs pour optimiser la transversalité des « savoir-faire » internes dans une logique « d'additionnalité de compétences » et de « management en mode projet », sont autant d'évolutions porteuses de sens visant à poursuivre la transformation engagée depuis 2016 et à permettre à l'agence Loire-Atlantique développement « d'être l'agence des transitions à horizon 2030 ».

OLIVIER BESSIN

# L'engagement RSE de Loire-Atlantique développement

La responsabilité sociétale des entreprises / organisations (RSE) est un levier de performance et de sens au travail. C'est une approche efficace pour penser les activités de l'agence de Loire-Atlantique développement sur le long terme, à une échelle locale et globale. Très tôt Loire-Atlantique développement-SELA et SPL ainsi que le CAUE de Loire-Atlantique ont eu à cœur d'intégrer les dimensions sociales, économiques et environnementales dans leurs projets et au quotidien. De nombreux chantiers, répartis en différentes catégories, ont été menés et la liste s'enrichit chaque année



## CLIMAT SOCIAL

Mise en place d'une newsletter « Restons connectés.es » : hebdomadaire pendant le confinement.  
Ajustements et pérennisation (périodicité mensuelle) suite à l'enquête interne.

Événement convivial : organisation d'un événement de fin d'année « en visio »

2<sup>e</sup> enquête qualité de vie au travail « Baromètre social »



## ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Accord d'harmonisation des conditions de travail

Entretien professionnel

Plan de développement des compétences

Diagnostic des compétences



## ÉGALITÉ FEMME - HOMME

Complémentaires « santé et pévoyance »

Compte Épargne Temps

Droit à la déconnexion

Intéressement

Classification

Calcul de l'indexation Égalité Femme-Homme par anticipation

Calcul et publication de l'indexation Égalité Femme-Homme par anticipation



## MANAGEMENT

Charte du management

Guide de l'évalué

Guide de l'évaluateur

Management de projet

Télétravail

Vadémécum du recrutement

Fiches outils

Guide Manager à distance et en confiance

Travailler en équipe pendant le confinement.

Accompagnement managérial (via prestataire)



## ORGANISATION DU TRAVAIL

Accord d'harmonisation des conditions de travail

Organigrammes et trombinoscope

Règlement intérieur

Consignes des véhicules mutualisés

Guide d'usage des vélos à assistance électrique mutualisés

Périodicité des congés

Charte informatique

Charte bureautique

Charte éco-évènementielle

Plan de continuité d'activité – COVID 19

Évaluation du télétravail pendant le confinement

Déploiement du télétravail à 100%, mise en place de Microsoft Teams...



## SANTÉ AU TRAVAIL

Indemnité kilométrique vélo

Formation Sauveteur Secouriste au Travail (SST)

Formation postures au travail

Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Guide « sécurité » sur mes chantiers

Guide Travailler de chez soi sur une longue période comme le confinement

Guide opérationnel de retour sur site (mesures et gestes barrières)

Protocole de prise en charge des personnes symptomatiques

Mise en place de toutes les mesures barrières et d'une signalétique sur site (en lien avec la situation sanitaires)



## DONNÉES RH

Recrutements :  
14 femmes / 2 hommes

Départs :  
11 femmes / 2 hommes

Télétravailleurs :  
102 femmes / 36 hommes



## COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

Base qualitative de prestataires

Politique d'achat responsable

Clause d'insertion dans les marchés publics



## ENVIRONNEMENT

Démarche « éco-gestes au bureau »

Mise à disposition de 20 vélos électriques

Carte de vœux « 0 déchet »

Rapport d'activités en version numérique pour des raisons environnementales

# Notre ambition : « être l'agence des transitions à horizon 2030 »

## L'ACTUALISATION DU PROJET STRATÉGIQUE DE L'AGENCE

Créée en 2013, l'agence s'est dotée, en 2017, d'un projet stratégique partagé : « LAD 2.021 ». Engagée dans une démarche d'amélioration et d'adaptation continue au contexte et aux enjeux des territoires, l'agence a initié en 2019 l'actualisation de ce projet qui a été présenté aux instances en juin 2020.

- 3 groupes de travail transversaux
- 40 ateliers collaboratifs et séquences de travail « agiles »
- 1 collectif d'experts mobilisé pour éclairer les enjeux de transition

La mobilisation de l'ensemble des collaborateurs et la contribution d'experts extérieurs ont conduit à la définition d'une ambition en phase avec les enjeux économiques, environnementaux et sociétaux : être à horizon 2030, l'agence des transitions, acteur de référence dans nos domaines d'expertise.

## LA PRISE EN COMPTE DE 4 OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

### Zéro artificialisation nette

Compatible avec la réponse aux besoins des territoires en logements, locaux d'activités, équipements et services sur tous nos territoires.

### Un territoire décarboné à horizon 2050

Favorable à la biodiversité, à la santé des habitants, à la sobriété énergétique et à la pérennité des activités économiques présentes et productives.

### La cohésion territoriale et l'inclusion sociale

Avec un accès de tous à des espaces habitables, fonctionnels et de qualité. Le partage d'une vision à long terme du projet local, la mise en valeur du patrimoine culturel architectural et paysager.

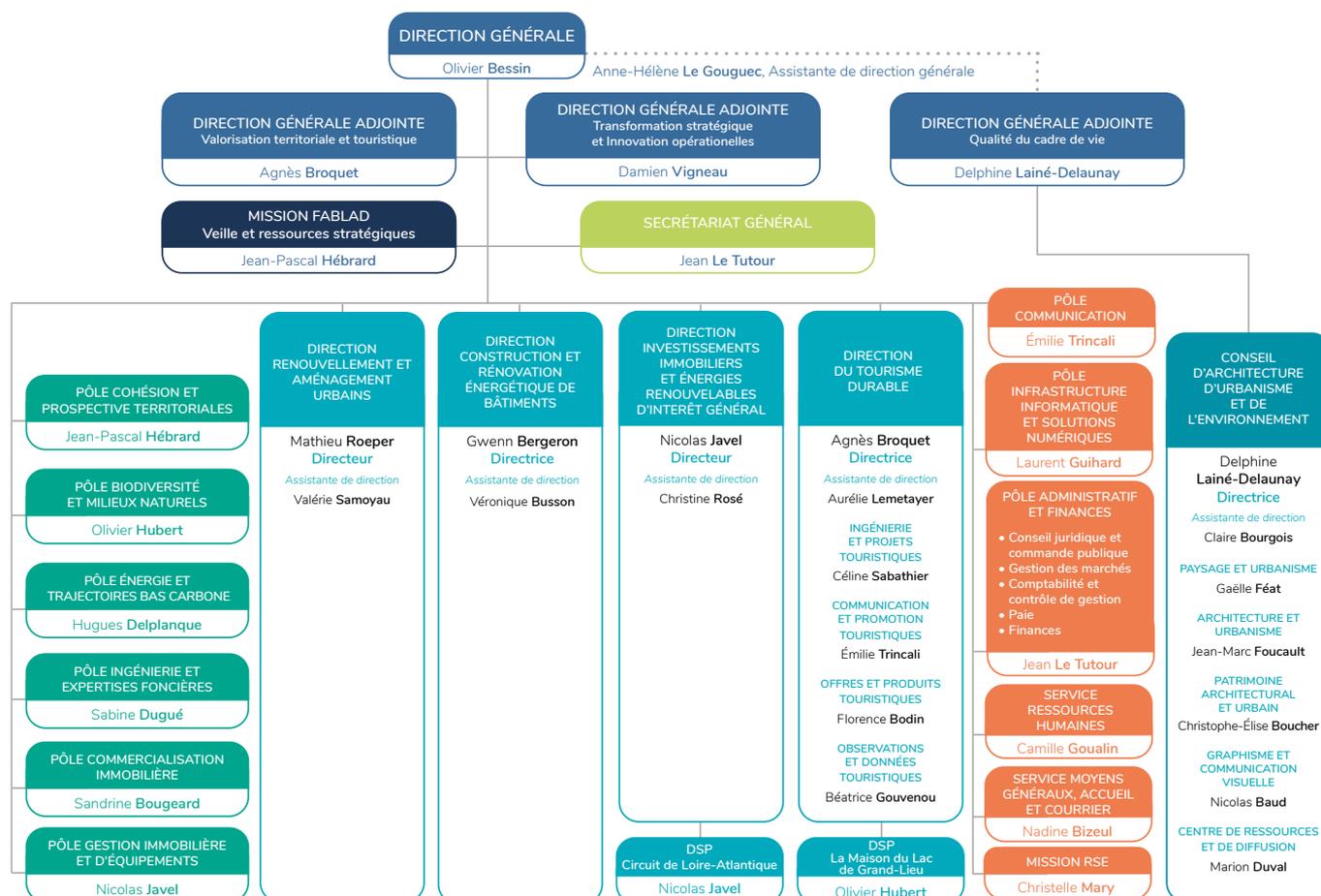
### Le soutien aux filières locales structurantes

Activités traditionnelles et émergentes. Circuits courts, producteurs, porteurs de projets privés, acteurs du tourisme,...

Pour favoriser le développement d'emplois non délocalisables adaptés aux nouveaux modes de vie et à l'évolution des attentes sociétales.

## LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE ORGANISATION

Pour atteindre son ambition, l'agence continue son évolution et une nouvelle organisation a été mise en place et présentée aux élus en septembre 2020. Celle-ci traduit des modifications de fond, avec, entre autres, la création de trois directions générales adjointes, de pôles d'expertise dont un pôle « Biodiversité et milieux naturels », la structuration des services et pôles mutualisés pour davantage d'efficacité et de transversalité... La définition des feuilles de route par direction, pôle et service s'est ensuite engagée.





Delphine Lainé-Delaunay

Directrice du CAUE

© CAUE 44

# Le mot de la directrice

Les élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020 ont marqué un tournant dans l'activité de l'association. Alors que les premiers mois de l'année montraient les signes d'une période préélectorale, se manifestant par la finalisation ou la mise en attente des accompagnements engagés par des élus encore en place, les équipes municipales, une fois installées, se sont rapidement tournées vers le CAUE pour bénéficier d'un appui sur les projets d'architecture ou d'aménagement pour lesquels elles avaient été élues.

Sans attendre et au regard de cette installation prévue, le premier confinement a été mis à profit pour mettre en place des actions à leur attention. Les explications sur l'ensemble des missions et les modes d'intervention du CAUE ont été adressées à chaque collectivité.

En juillet, Charly Fortis, architecte au CAUE, est parti à la rencontre des communes situées aux limites du département réalisant à vélo le « 44 Tour » afin d'échanger avec élus et acteurs du territoire sur les questions émergent de la crise sanitaire et de ses impacts sur le cadre de vie. En douze jours, Charly a parcouru plus de 700 kilomètres. Il a traversé 63 communes et a enrichi la connaissance du CAUE sur ces territoires parfois méconnus. Les nombreuses entrevues, photos et croquis réalisés pendant ce périple constituent des informations précieuses qui permettent aujourd'hui au CAUE de mieux appréhender les enjeux d'aménagement et en particulier sur ces territoires.

Dès la rentrée de septembre, de nouvelles formations construites en collaboration avec les 4 CAUE de l'Union régionale des CAUE ont été proposées aux élus et techniciens de Loire-Atlantique.

En octobre, une journée de visites de réalisations a été organisée sur la thématique de la réutilisation du bâti existant, un des nombreux défis que les élus auront à relever sur leur propre territoire. Le succès de cette journée témoigne de leur intérêt tant sur la thématique abordée que sur la nécessité d'échanger et de partager leurs expériences.

Au sein de Loire-Atlantique développement, le CAUE a assuré sa mission de conseil auprès des collectivités en complémentarité des compétences opérationnelles de l'agence. Son expertise et sa connaissance des spécificités des territoires permettent une prise en compte des enjeux de qualité de cadre de vie et de sensibilisation des élus dès la phase amont des projets.

Concernant la mission de conseil auprès des habitants de la Loire-Atlantique, les architectes du CAUE ont fait preuve toute l'année de dynamisme, d'adaptabilité mais aussi d'ingéniosité pour pouvoir assurer sans interruption ce conseil à distance et ce, malgré les conditions sanitaires.

L'année 2020 aura été exceptionnelle et intense. Elle a bouleversé notre pratique du conseil mais aussi questionné les approches sur le cadre de vie. Les ambitions en faveur de la qualité, de l'architecture, de l'aménagement et du respect du vivant s'affirment et s'accroissent. Le CAUE de Loire-Atlantique reste engagé pour accompagner tous les territoires dans ces mutations.

DELPHINE LAINÉ-DELAUNAY

# Sommaire

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	P. 5
LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT	P. 6
LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT	P. 7
LA DÉMARCHE RSE DE LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT	P. 8
L'AMBITION DE LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT	P. 9
LE MOT DE LA DIRECTRICE DU CAUE	P. 10
LES VALEURS DU CAUE	P. 12
LES PARTENARIATS DU CAUE	P. 13
CAUE : LE CADRE & LES MISSIONS	P. 14
CAUE : LE PROJET STRATÉGIQUE 2017-2021	P. 16
LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS	P. 19
LE CONSEIL AUX PARTICULIERS	P. 33
LA FORMATION	P. 39
LA SENSIBILISATION ET L'INFORMATION	P. 43
LA VIE DU CAUE	P. 57

# Les valeurs du CAUE

LE CAUE, PAR SON POSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL PROPRE  
COMME PAR SA PLACE AU SEIN DE L'AGENCE LOIRE-ATLANTIQUE  
DÉVELOPPEMENT, SE SITUE EN AMONT DES DÉCISIONS  
STRATÉGIQUES ET DES CHOIX ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS  
QU'ONT À FAIRE LES COLLECTIVITÉS ET LES PORTEURS  
DE PROJET DU DÉPARTEMENT.



## Proximité

Être proche des porteurs de projets, habitants, élus et techniciens des collectivités, par la présence sur le terrain, l'accompagnement culturel et technique, la qualité de l'écoute et la confiance.

## Pédagogie

Transmettre, partager, rendre accessible, associer la démarche technique et les démarches pédagogiques et de sensibilisation / formation, faire évoluer les regards et les exigences.

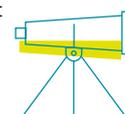


## Transversalité

Faire agir la transdisciplinarité pour porter une vision globale et transversale, décroisonner la réflexion, croiser les compétences, associer d'autres thématiques que celles propres aux professionnels du cadre de vie.

## Neutralité

Porter un regard complémentaire de l'acte professionnel, indépendant et dégagé d'intérêt vis-à-vis de la maîtrise d'œuvre. Pouvoir travailler avec les collectivités en amont et en additionnalité des autres partenaires de Loire-Atlantique développement pour émettre un avis indépendant conformément à la mission de service public du CAUE.

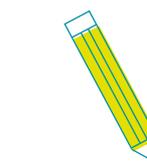


## Anticipation

Anticiper les évolutions du cadre de vie et des modes d'habiter, proposer une vision éclairée en amont des réflexions et des projets.

## Continuité

S'inscrire dans la durée, construire une mémoire, s'adapter au temps des projets.



# Les partenariats du CAUE

AU-DELÀ DU TRAVAIL EN RÉSEAU MIS EN PLACE AU SEIN DE LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT, LE CAUE DE LOIRE-ATLANTIQUE, A, DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, MIS EN PLACE DES COLLABORATIONS AVEC DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS, PROFESSIONNELS OU ASSOCIATIFS LOCAUX. CETTE PROXIMITÉ SE FORMALISE AU TRAVERS DE LIENS PERMANENTS, CONVENTIONNÉS OU NON, ET DE COLLABORATIONS PONCTUELLES.

3 revues  
de projets  
en 2020 :  
22 avril, 7 juillet,  
et 20 novembre

232  
participants



Partenariat avec  
**Novabuild**  
pour **C'Positif**  
La revue de projets de  
la construction durable  
en Pays de la Loire.  
[www.novabuild.fr](http://www.novabuild.fr)

- **Conseil départemental de Loire-Atlantique**  
(Comité conseil patrimoine, action « Fleurs et paysages de Loire-Atlantique », Canal de Nantes à Brest, aménagement numérique du territoire : armoires PMZ...).
- **Association des maires de Loire-Atlantique**  
Actions de formation.
- **Plan 5**  
Sa charte fédère, autour de la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles) des Pays de la Loire et de ses 5 UDAP (Unité Départementales de l'Architecture et du Patrimoine) :
  - L'Union régionale des CAUE des Pays de la Loire et ses 5 CAUE,
  - L'ENSA l'École d'architecture de Nantes,
  - L'ARDEPA (Association Régionale pour la Diffusion et la Promotion de l'Architecture),
  - La Maison régionale de l'Architecture,
  - La MATP (Maison de l'Architecture, des Territoires et des Paysages)
  - L'A3A (association angevine des amis de l'architecture) pour l'harmonisation de leurs programmations, l'organisation d'événements et notamment la participation aux « Journées Nationales de l'Architecture » (JNA).
- **Agences d'urbanisme**
  - ADDRN (Agence d'Urbanisme de la Région de Saint-Nazaire),
  - AURAN (Agence d'Urbanisme de l'agglomération Nantaise).
- **Administrations déconcentrées**
  - DRAC et ses UDAP (Architectes des Bâtiments de France),
  - DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Atlas des Paysages,
  - DDTM (Direction Départementales des Territoires et de la Mer)
  - Inspection académique et Rectorat (Rencontres d'Architectures, Semaine de l'Architecture)
  - ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et autres agences régionales.
- **Groupements professionnels**  
Ordre des architectes, Confédération de l'Artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB Pays de la Loire), Association des Urbanistes du Grand Ouest (AUGO), Union sociale pour l'habitat (exposition « Habitat social en Loire-Atlantique »), Altanbois, Novabuild (« C'Positif »)...
- **Établissements d'enseignements**  
École d'architecture de Nantes, Université de Nantes (IGARUN), ARIFTS Pays de la Loire, École de Design Nantes Atlantique, École des Beaux-Arts de Nantes, collèges et lycées (Semaine de l'Architecture, interventions au Lycée agricole Jules Rieffel...).
- **Associations locales**  
Nantes Renaissance (Charte de qualité pour les professionnels de la restauration et de l'entretien du patrimoine), Association Tiez Breiz - Maisons et Paysages de Bretagne, ASPHAN à Nozay, Fondation du Patrimoine, Plante & Cité... .

# Le cadre et les missions

LE CAUE EST UNE ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DONT LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC ONT ÉTÉ DÉFINIES PAR LA LOI DU 3 JANVIER 1977 SUR L'ARCHITECTURE QUI PRÉCISE, EN SON ARTICLE 1<sup>ER</sup>, QUE LA CRÉATION ARCHITECTURALE, LA QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS, LEUR INSERTION HARMONIEUSE DANS LE MILIEU ENVIRONNANT, LE RESPECT DES PAYSAGES NATURELS OU URBAINS AINSI QUE DU PATRIMOINE SONT D'INTÉRÊT PUBLIC.

## 4 missions fondamentales, historiques mais très actuelles

### Conseiller

« ... le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tous les projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 4

### Sensibiliser

« ... le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 3

### Informer

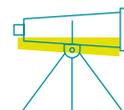
« ... le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 1

### Former

« ... le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 2



## Le CAUE au fil du temps...

1977

**Loi du 3 janvier 1977**  
Définition des missions  
fondamentales des CAUE

1979

**Création du CAUE  
de Loire-Atlantique**  
mis en place par  
le Conseil départemental

2012

**Mise en place  
de la taxe  
d'aménagement**

2013

**Intégration  
du CAUE à l'agence  
Loire-Atlantique  
développement**

2015

**Bernard Gagnet**  
élu président du CAUE

## Activité générale du CAUE

### CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Études-conseils (nombre)



Jurys de concours (nombre)



### CONSEIL AUX PARTICULIERS

Nombre d' EPCI bénéficiant de ce service

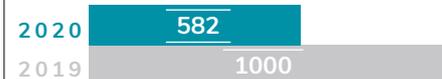


Nombre de conseils délivrés



### SENSIBILISATION / FORMATION

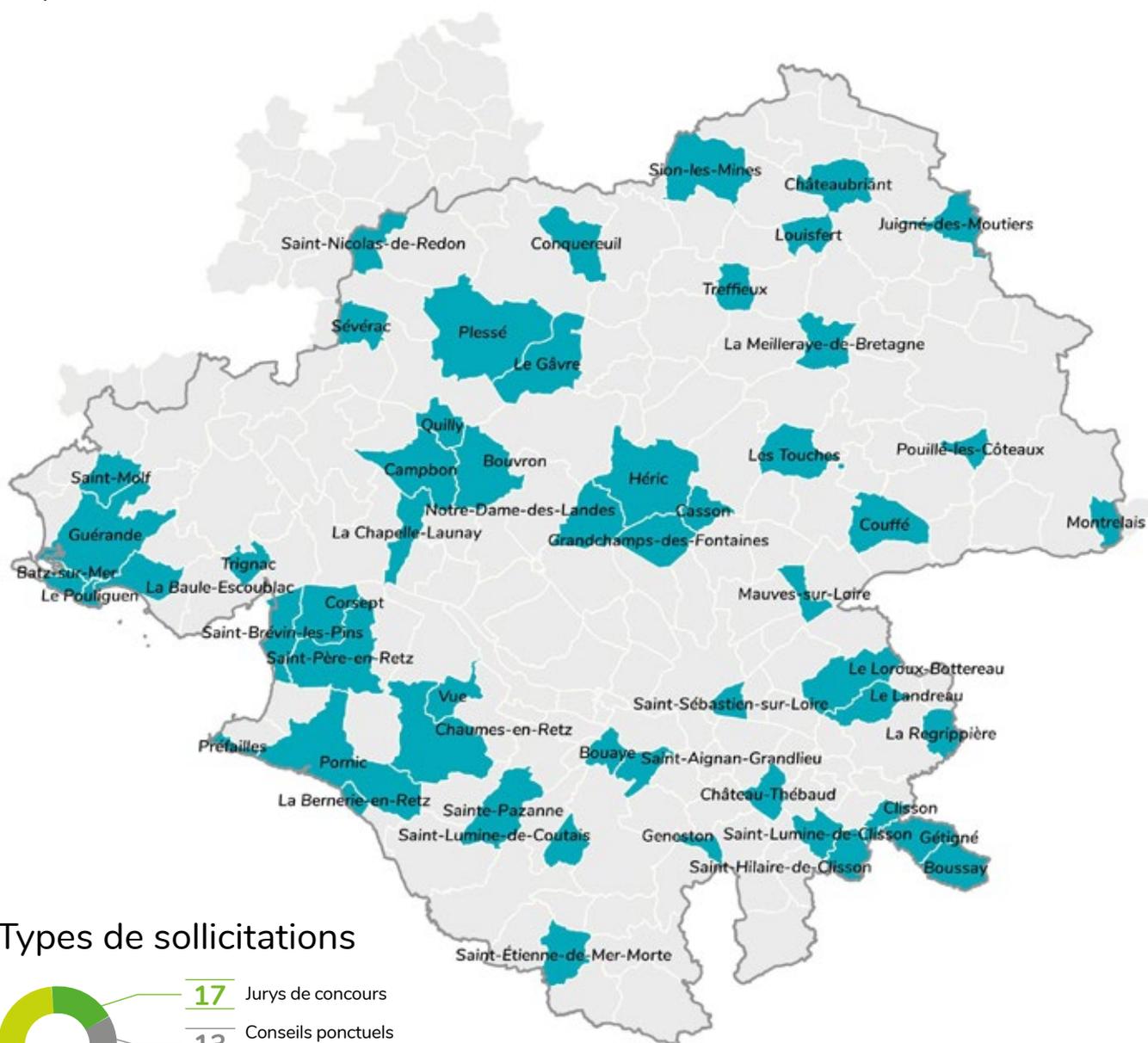
Nombre de participants (adultes)



Nombre d'élèves (tous niveaux)



## Répartition des conseils aux collectivités



### Types de sollicitations



# Le projet stratégique du CAUE actualisé en 2020

Validé en Conseil d'Administration du 21 novembre 2016  
et actualisé en juin 2020.

LE CAUE DE LOIRE-ATLANTIQUE ASSURE DEPUIS SA CRÉATION EN 1979 SON RÔLE ET SES MISSIONS AUPRÈS DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS ET PRIVÉS EN FAVEUR ET AU SERVICE DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE.

SI SON OBJET PERDURE, LES ENJEUX DANS LES DOMAINES DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION SONT EMPREINTS DU CONTEXTE SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL ACTUEL ET SON ACTION QUOTIDIENNE AUPRÈS DES TERRITOIRES CONTRIBUE À RELEVER LES DIFFÉRENTS DÉFIS IDENTIFIÉS AUJOURD'HUI DANS SON PROJET STRATÉGIQUE.



## 6 défis à relever

### DÉFI #1

Réconcilier développement urbain et environnement

### DÉFI #2

Réussir le défi du renouvellement urbain

### DÉFI #3

Favoriser les nouveaux modes « d'habiter » : logements, lieux de travail, de sociabilité

### DÉFI #4

Valoriser les particularités des territoires de la Loire-Atlantique, riche de la diversité de ses paysages

### DÉFI #5

Promouvoir la qualité à toutes les échelles de projet

### DÉFI #6

Accompagner tous les territoires dans ce contexte de transitions

## Les 4 axes du projet stratégique, défini en 2017 complétés en 2020 par 2 nouveaux axes.

### ACTIONS RÉALISÉES ET À POURSUIVRE

#### AXE 1 Valoriser les territoires dans leurs spécificités

##### Sensibiliser et former les élus et techniciens :

- « Créer un nouveau quartier »
- « Renouvellement urbain et revalorisation des bourgs ».
- « La prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme »
- « Patrimoines et cadre de vie »
- « Petits terrains, grands espaces »

##### Mettre en avant des initiatives et des projets :

- Organiser le « **Prix Aperçus** » tous les deux ans.
- Organiser la **Semaine de l'Architecture** et les **Rencontres d'Architectures et du Paysage** à destination du public scolaire,
- Organiser des colloques thématiques et des visites de réalisations architecturales et urbaines.

#### AXE 2 Accompagner l'évolution des paysages

- Demi-journées de conseil et journées de sensibilisation « **Fleurs et Paysages** » avec le Conseil départemental,
- Cycle des **Rendez-vous du CAUE** sur la thématique du jardin à destination du grand public,
- Ateliers **Vous êtes LA !** destinés à la compréhension des paysages de la Loire-Atlantique pour les enfants de cycle 3.

- Promouvoir les outils et expositions existants dont « **Paysages Perçus** », l'exposition itinérante sur les paysages de Loire-Atlantique,
- Journée de visite sur le thème « **Espaces publics et mutation des usages** »,
- Organiser les **Rencontres d'architecture et de paysage** auprès des scolaires.

#### AXE 3 Accompagner les territoires dans les politiques de renouvellement urbain

- **Formation renouvellement urbain** en partenariat avec AMF, enrichie d'une étroite collaboration avec LAD et l'URCAUE,
- Organiser des visites de réalisations architecturales, urbaines et paysagères en octobre 2020 : « **Faire avec l'existant** »,

- Sensibilisation et formation autour des enjeux patrimoniaux,
- Organiser les conférences les « **RDV du CAUE** » sur les modes de vie contemporains : cycle « **habiter autrement** »...

#### AXE 4 Intégrer la valorisation des patrimoines aux projets de territoire

- Promouvoir et faire vivre le site : « **Restaurer/transformer une maison ancienne en Loire-Atlantique** ».
- Accompagner les collectivités locales dans la prise en compte des enjeux patrimoniaux dans les documents d'urbanisme (PLU, PLUI).

- Accompagner les collectivités locales dans leurs réflexions concernant le devenir d'édifices patrimoniaux (presbytères, patrimoines de pays...).
- Sensibiliser le grand public aux qualités des patrimoines bâtis du département, et notamment des maisons anciennes.

#### AXE 5 Intégrer une approche environnementale à toutes les échelles de projets

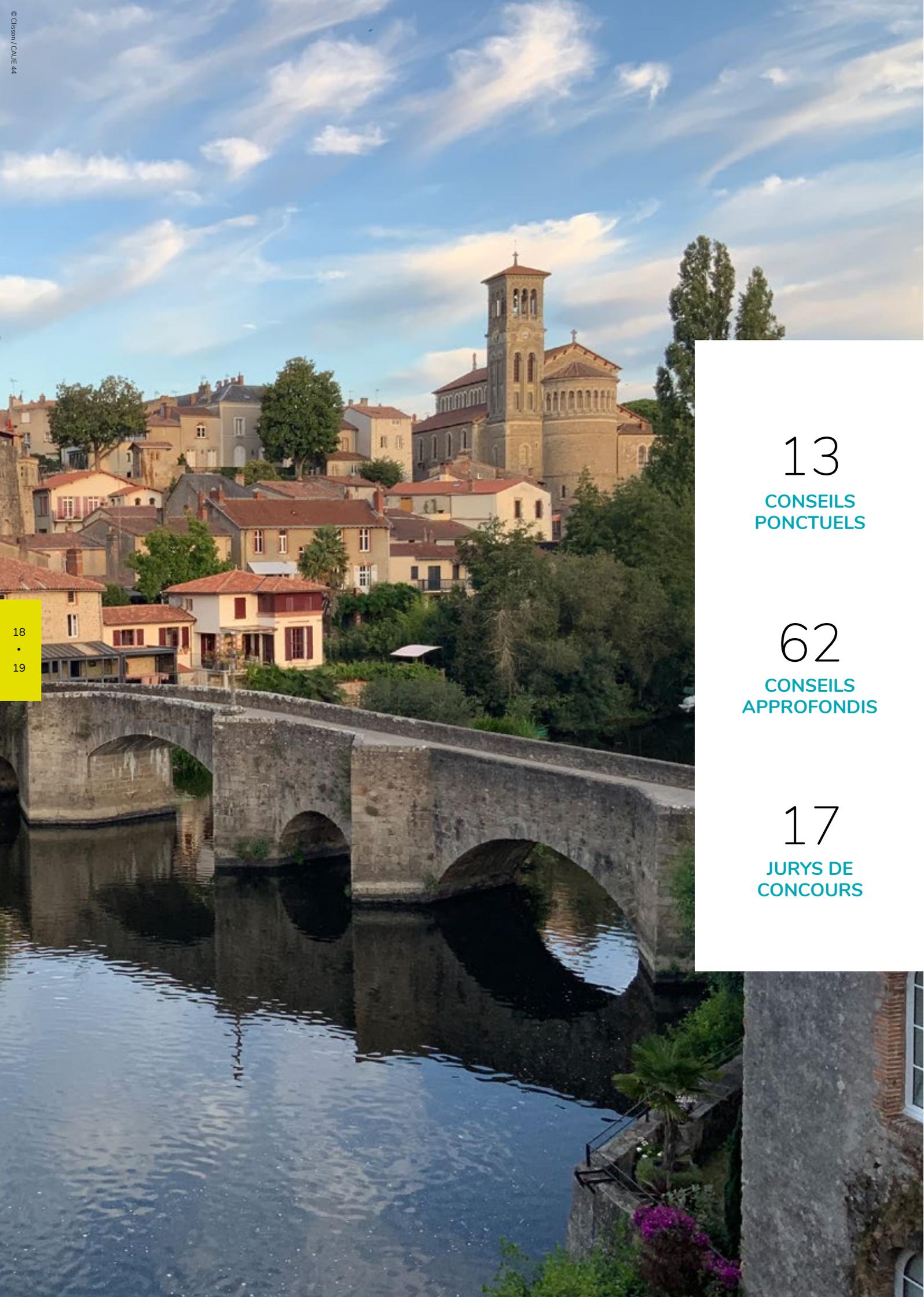
- Création de **fiches-conseils sur l'habitat durable**, en partenariat avec l'URCAUE,
- Participation à la revue de projets de la construction durable « **C'positif** » (partenariat Novabuild / LAD / CAUE),
- Sensibilisation du public scolaire à travers les **Rencontres d'Architectures et de Paysage**,
- Promotion des expositions « **Paysages Perçus** » et « **Arbres Remarquables** » en Loire-Atlantique,

- Réactualisation des formations existantes en cohérence avec les enjeux environnementaux,
- Poursuite de l'accompagnement du conseil aux collectivités sur **les espaces publics** (aménagement et gestion),
- Veille et réflexion sur la **ZAN (Zéro Artificialisation Nette)** en interne et en partenariat (DDTM, URCAUE...).

#### AXE 6 Promouvoir la qualité architecturale de la construction dont l'habitat, et les espaces publics

- Développer l'offre de permanences mensuelles « **conseil aux particuliers** » au **siège des EPCI** et maintenir la permanence hebdomadaire au CAUE 44,
- Poursuivre le cycle des **Rendez-vous du CAUE**, rencontres sur les thèmes de l'habitat et du paysage à destination du grand public,
- Promouvoir et faire vivre le site « **Restaurer/transformer une maison ancienne en Loire-Atlantique** » et la publication « **Construire sa maison dans une démarche de développement durable** »,

- Accompagner les élus et les habitants sur la thématique de l'**optimisation parcellaire**,
- Communiquer sur le **site de l'Observatoire des CAUE** comme référentiel d'analyse de la production architecturale, urbaine et paysagère en Loire-Atlantique.



13

CONSEILS  
PONCTUELS

62

CONSEILS  
APPROFONDIS

17

JURYS DE  
CONCOURS



# LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Accompagner  
le choix d'un site,  
Juger de l'opportunité,  
Identifier les besoins,  
Définir les intentions  
d'un projet,  
Aider au recours  
à la maîtrise d'œuvre.

« Le CAUE est à la disposition  
des collectivités et des administrations  
publiques qui peuvent le consulter  
sur tous les projets d'urbanisme,  
d'architecture ou d'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 4

# Le CAUE au service des collectivités

## Accompagner tous les territoires

Le CAUE accompagne les collectivités quelle que soit leur taille, qu'il s'agisse d'une commune rurale ou d'une agglomération urbaine. Il apporte une expertise dans les domaines de l'urbanisme, du paysage, de l'architecture et du patrimoine sur toute échelle de projet. Ses interventions ont pour objet de promouvoir la qualité, elles s'appuient sur une approche pédagogique permettant aux élus et techniciens des collectivités d'enrichir leur connaissance, de progresser dans leur pratique et d'assurer au mieux leur rôle et leur responsabilité de maître d'ouvrage.

## Apporter un regard extérieur, une expertise contextualisée

L'équipe du CAUE de Loire-Atlantique est constituée d'urbanistes, d'architectes et de paysagistes qui ont pour mission d'éclairer les élus dans leur choix et dans la mise en place d'un projet. Ayant une parfaite connaissance du territoire départemental, de la richesse de ses spécificités et engagé pour les valoriser ou bien les révéler, le CAUE délivre un conseil qui se veut indépendant, guidé avant tout par la recherche de l'intérêt public.

Le CAUE appréhende chaque problématique de façon transversale et globale, intégrant le court terme dans une vision à moyen et long termes. Il apporte des réponses à des problématiques locales tout en intégrant et prenant en compte les enjeux départementaux et nationaux comme la maîtrise de la consommation des terres, la préservation des ressources naturelles, la réduction de la consommation d'énergie...

Le CAUE intervient sur sollicitation d'une collectivité, principalement en amont d'un projet, de l'étude d'opportunité à la définition de ses intentions.

Les niveaux d'intervention du CAUE sont variés, les sujets multiples mais à travers chaque conseil apporté, le CAUE propose un regard extérieur et un appui technique permettant de partager une vision objective du sujet posé et offrant les bonnes conditions d'organisation de la réflexion et du débat.

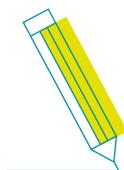
Tout au long de l'accompagnement, le CAUE est soucieux de sensibiliser et de former les élus et les techniciens sur les sujets de paysage et d'architecture, et s'appuie sur divers outils, des références dans un objectif de nourrir la réflexion et de poser des bases qualitatives du projet.

Véritable service public de proximité sur les sujets de l'urbanisme, du paysage et de l'architecture, le CAUE aujourd'hui particulièrement sollicité et impliqué pour accompagner les nouveaux élus des collectivités dans leur projet de revitalisation des bourgs et dans la réhabilitation du bâti.

## Répartition thématique des conseils aux collectivités



MODALITÉS  
D'INTERVENTION  
DU CAUE



## Le CAUE intervient suite à une sollicitation écrite d'une collectivité.

La durée et le contenu de l'accompagnement proposé sont ajustés en fonction de chaque demande. Le conseil ponctuel sur un accompagnement jusqu'à 4 jours est gratuit. Au-delà des 4 jours, il s'agit d'un conseil approfondi pour lequel le CAUE fait une estimation du temps passé et demande une participation de la commune aux frais de fonctionnement du CAUE. Une première rencontre permet de discuter et de cerner la demande et dans la mesure du possible, de se rendre sur site. Sur la base de cet échange, le CAUE établit une proposition d'accompagnement, puis une convention.



Jardins des grands Cordes, Boussay : réflexion préalable à l'évolution de l'îlot comprenant l'école, le presbytère, la bibliothèque, le restaurant scolaire, des bâtiments associatifs

© Boussay / CAUE 44

# L'accompagnement du CAUE en amont des projets



# 75 conseils assurés auprès des collectivités

Conseil approfondi > 4 JOURS

Conseil ponctuel < OU = À 4 JOURS

**C.C. CHATEAUBRIANT-DERVAL** : Définition d'une stratégie patrimoniale en centre-ville

**C.C. SUD RETZ ATLANTIQUE** : Devenir du site de l'ancienne distillerie Seguin

**BATZ-SUR-MER** : Création d'un centre de sensibilisation environnemental sur le site de la dune de la falaise

**BAULE (LA)** : Renouveau urbain du quartier des Rochers (Habitat 44)

**BERNERIE-EN-RETZ (LA)** : Projet d'urbanisation de Port Saint-Jacques

**BOUAYE** : Participation à l'élaboration d'un schéma directeur paysager

**BOUSSAY** : Évolution du site du théâtre, du restaurant scolaire et de l'ancien centre régional d'accueil

**BOUSSAY** : Évolution de l'îlot école, presbytère, bibliothèque...

**BOUVRON** : Valorisation de l'entrée de ville

**CAMPBON** : Conseil Fleurs et Paysages

**CASSON** : Évolution d'un îlot de cœur de bourg

**CASSON** : Restructuration / extension de la mairie et déplacement de la médiathèque

**CASSON** : Extension du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs

**CHAPELLE-LAUNAY (LA)** : Déplacement du calvaire du champ de foire

**CHAPELLE-LAUNAY (LA)** : Réflexion sur la réaffectation du presbytère

**CHÂTEAU-THEBAUD** : Valorisation et renouvellement de l'identité architecturale de la mairie

**CHAUMES-EN-RETZ** : Devenir du presbytère de Chéméré

**CLISSON** : Évolution du cadre de vie du centre historique et de ses espaces publics

**CONQUEREUIL** : Réflexion sur l'évolution du bourg

**CORSEPT** : Aménagement du Port de la Maison verte

**CORSEPT** : Réflexion paysagère sur le site de l'extension de la salle de sports

**CORSEPT** : Conseil Fleurs et Paysages

**COUFFÉ** : Évolution du site de l'ancienne sucrerie

**DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE** : Aménagements de la Vélodyssée

**DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE** : Devenir de la maison du barragiste

**DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE** : Réflexion sur le projet d'aménagement des traversées de Vue et de Rouans

**GAVRE (LE)** : Réflexion sur l'évolution du bourg

**GENESTON** : Restructuration du restaurant scolaire

**GENESTON** : Restructuration des équipements sportifs et rénovation de la salle Château

**GETIGNÉ** : Évolution de l'accueil périscolaire / ALSH

**GRANDCHAMP-DES-FONTAINES** : Reconversion d'un ancien atelier de menuiserie en halle de marché

**GRAND LIEU COMMUNAUTÉ** : Sensibilisation sur la thématique : habiter le territoire

**GUÉRANDE** : Lecture et analyse de l'implantation d'une entreprise de transport

**GUÉRANDE** : Analyse de projets de logements collectifs

**HÉRIC** : Évolution et transformation de la chapelle Notre-Dame de Secours

**JUIGNÉ-LES-MOUTIERS** : Réflexion sur l'évolution du bourg

**LANDREAU (LE)** : Réaménagement et extension de la salle Nouelles

**LANDREAU (LE)** : Evolution de l'îlot de la pharmacie

**LANDREAU (LE)** : Création d'un lieu culturel

**LOROUX-BOTTEREAU (LE)** : Conseil Fleurs et Paysages

**MEILLERAYE-DE-BRETAGNE (LA)** : Réflexion sur l'évolution du bourg



En 2020  
le CAUE a dispensé

75  
conseils

dont 13 conseils ponctuels,  
et 62 conseils approfondis

<b>REGRIPIÈRE (LA)</b> : Création d'un pôle enfance jeunesse
<b>LOUISFERT</b> : Réaménagement de la mairie et de ses abords
<b>MAUVES-SUR-LOIRE</b> : Réflexion sur l'évolution du bourg
<b>MAUVES-SUR-LOIRE</b> : Analyse patrimoniale et urbaine du site dit "Maison Goldie"
<b>MONTRELAIS</b> : Réflexion sur l'évolution du bourg
<b>MONTRELAIS</b> : Création d'un centre technique municipal et citoyen de la plaine de jeux
<b>NOTRE-DAME-DES-LANDES</b> : Aménagement du site du presbytère et de la place de l'église
<b>PLESSÉ</b> : Réflexion sur l'évolution du site de la Roche
<b>PORNIC</b> : Réflexion sur l'évolution du bourg
<b>POUILLÉ-LES-CÔTEAUX</b> : Reconstruction d'un accueil périscolaire et d'une école maternelle
<b>POULIGUEN (LE)</b> : Conseil Fleurs et Paysages
<b>PRÉFAILLES</b> : Valorisation du site de la pointe Saint-Gildas
<b>QUILLY</b> : Extension du restaurant scolaire
<b>SAINT-AIGNAN-DE-GRANDLIEU</b> : Devenir du site des Jahardières
<b>SAINT-BREVIN-LES-PINS</b> : Recommandations paysagères et architecturales des aménagements éphémères sur les plages
<b>SAINT-ETIENNE-DE-MER-MORTE</b> : Implantation d'un city-stade en centre bourg
<b>SAINT-HILAIRE-DE-CLISSON</b> : Devenir de l'ancienne concession Renault et du pré de la kermesse
<b>SAINT-LUMINE-DE-CLISSON</b> : Rénovation et extension de la mairie et aménagement des abords
<b>SAINT-LUMINE-DE-CLISSON</b> : Réhabilitation et reconversion de la maison paroissiale
<b>SAINT-LUMINE-DE-COUTAIS</b> : Réflexion sur l'évolution du bourg
<b>SAINT-MOLF</b> : Valorisation du centre bourg et évolution des équipements publics
<b>SAINT-NICOLAS-DE-REDON</b> : Évolution de l'îlot de la mairie
<b>SAINT-PÈRE-EN-RETZ</b> : Réflexions urbaines, architecturales et paysagères sur le site sportif du Grand Fay et du stade des Islettes
<b>SAINTE-PAZANNE</b> : Sensibilisation aux enjeux d'amélioration du cadre de vie du bourg
<b>SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE</b> : Conseil Fleurs et Paysages
<b>SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE</b> : Renouvellement urbain du quartier de la Malnoue (Habitat 44)
<b>SÉVÉRAC</b> : Devenir d'une maison ancienne en centre-bourg
<b>SÉVÉRAC</b> : Conseil Fleurs et Paysages
<b>SION-LES-MINES</b> : Réflexion sur l'évolution du bourg
<b>TOUCHES (LES)</b> : Réflexion sur l'évolution du bourg
<b>TREFFIEUX</b> : Revitalisation du centre-bourg
<b>TRIGNAC</b> : Devenir du site des Crayons
<b>VUE</b> : Conseil Fleurs et Paysages
<b>VUE</b> : Réflexion sur l'évolution urbaine du centre-bourg



Visite de la médiathèque à Plessé

# Journée de visites

## Faire avec l'existant

3  
visites



école  
médiathèque  
quartier d'habitat

30  
participants



élus et  
techniciens  
de collectivités

LE JEUDI 15 OCTOBRE 2020, LE CAUE PROPOSAIT AUX ÉLUS ET TECHNICIENS DES COLLECTIVITÉS UNE JOURNÉE DE VISITES SUR LE THÈME "FAIRE AVEC L'EXISTANT". LES PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES ACTUELLES NOUS INVITENT PLUS QUE JAMAIS À NOUS QUESTIONNER SUR NOTRE UTILISATION DES RESSOURCES. UN LIVRET PÉDAGOGIQUE A ÉTÉ CRÉÉ POUR ABORDER CETTE THÉMATIQUE.

L'épuisement des matières premières, l'accumulation des déchets et son coût environnemental et financier obligent concepteurs et maîtres d'ouvrage à se tourner vers plus de sobriété et de nouvelles pratiques dans l'art de construire et d'aménager.

C'est pourquoi le CAUE de Loire-Atlantique a choisi d'organiser en 2020, pour les élus et techniciens des collectivités, une journée de visites sur le thème « faire avec l'existant ». La recherche de bon sens, l'économie circulaire, le réemploi des matériaux, la stratégie bas-carbone, la revalorisation du patrimoine ordinaire et les savoir-faire locaux sont autant de sujets qui ont été abordés lors de cette journée.

Elle a été l'occasion d'échanger et de partager autour de trois réalisations choisies pour leur exemplarité. Élus et concepteurs ont témoigné de leurs questionnements, des obstacles rencontrés et des modes opératoires qui ont conduit à la réussite des projets (exigences du programme, volonté politique, parti-pris et mise en œuvre). Le CAUE remercie tout particulièrement les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre mobilisés sur cette journée pour partager leur expérience.

Le livret est téléchargeable dans la rubrique publication du site internet du CAUE.



Livret pédagogique "Faire avec l'existant" - Journée de visites 2020



## PROGRAMME DE LA JOURNÉE DE VISITES 2020

8h30 Accueil des participants à Treillières

9h45 Fégréac

Présentation et visite de l'école de la Madeleine

Conception : Belenfant-Daubas Architectes et La Terre Ferme Paysagistes

11H30 Plessé

Présentation et visite de la médiathèque

Conception : Atelier de la Maison rouge Architectes, Atelier 7 Lieux Paysagistes

13h00 Déjeuner

15h00 Bouvron

Présentation et visite du quartier d'habitat du Courtil Saint-Mathurin

Conception : Agence Garo Boixel Architectes, Atelier Horizon Paysagistes

17h00 Retour à Treillières

# Quelques sujets d'accompagnements...



© Maison Goldie à Mauves-sur-Loire / CAUE 44

Façade de la Maison Goldie à Mauves-sur-Loire

## À PROPOS



**Christophe Élise Boucher**  
Chargée de mission  
en architecture et patrimoine

**Céline Joz-Roland**  
Chargée de mission  
architecte et urbaniste

© CAUE 44

*En cas de cession immobilière privée, une commune peut être amenée à se positionner rapidement, et le CAUE peut alors exprimer un avis sur les opportunités liées à la maîtrise publique du site. La pression foncière dans l'agglomération nantaise est susceptible de mettre en danger des éléments patrimoniaux et paysagers majeurs, repères qualitatifs dans le cadre de vie métropolitain, mais non protégés par les réglementations urbaines.*

## La « Maison Goldie », analyse patrimoniale et urbaine

MAUVES-SUR-LOIRE

En complément d'une étude plus globale sur les perspectives d'évolution du bourg, conduite par le CAUE, la commune de Mauves-sur-Loire s'interrogeait sur l'opportunité d'acheter en urgence une grosse maison de villégiature du XIX<sup>e</sup> siècle, sise en lisière du coteau surplombant la vallée de la Loire, mais au cœur de l'agglomération ancienne. La propriété recèle en outre un pigeonnier ancien, transformé au XIX<sup>e</sup> siècle en fabrique de parc.

La maison, contigüe à la propriété de la maison de retraite de Mauves, est occupée par un cabinet médical et des logements locatifs. La pression foncière que connaît la commune pourrait engendrer des projets de rentabilisation foncière du site.

L'étude du CAUE a permis de mettre en évidence les enjeux patrimoniaux liés à cette villégiature liée à l'histoire communale, par l'histoire séculaire de la propriété autant que par la qualité architecturale de la maison, expression aboutie du développement des propriétés de villégiature qui font aujourd'hui, par leurs architectures comme par les boisements ornementaux de leurs parcs, la qualité exceptionnelle du site de Mauves.

Des premières pistes de réflexion ont permis de clarifier les enjeux liés à la propriété foncière, à l'intérêt de sa maîtrise publique, et à son insertion dans une réflexion plus large sur les cheminements doux à travers le bourg. Les qualités architecturales de l'édifice ont été mises en évidence, ainsi que les possibilités de son extension, dans l'éventualité de sa transformation en équipement public.

Dans cet esprit, des hypothèses ont été exprimées quant à l'utilisation future des lieux, par exemple en médiathèque, en maison des associations, en locaux à vocation économique.

# La distillerie des initiatives à Machecoul-Saint-Même

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD-RETZ-ATLANTIQUE

Active de 1885 à 2007, la distillerie Seguin et son architecture pré-industrielle remarquable ont marqué l'histoire de Machecoul. Situé en lisière du cœur de bourg, face à la gare, historiquement ouvert sur le Marais breton et son arrière pays, le lieu est aujourd'hui inoccupé. Mais qui à Machecoul n'a pas connu quelqu'un y travailler ? Consciente de ce patrimoine, la communauté de communes, propriétaire de la distillerie Seguin depuis 2007, a fait appel au CAUE pour imaginer un lieu innovant, proche d'un « Fablab », en étroite association avec le tissu industriel local qui jouxte le lieu et incarné par la « Cité des Compétences ».

Soucieux de former une jeunesse aux métiers recherchés localement, de redonner vie à un lieu commun de l'histoire locale et de mutualiser des moyens attractifs au niveau économique, les élus et l'association d'entreprises ont concentré leur réflexion sur l'évolution des usages de la vie des entreprises. L'étude du CAUE s'est attachée à préfigurer une occupation pérenne des lieux, comprenant la création d'un showroom, d'espaces de travail partagés, et d'un lieu de formations.

Considérant cette double volonté de la collectivité d'ouvrir le secteur d'entreprises à son environnement proche, et de se réapproprié un chapitre de la mémoire locale, le CAUE a invité la collectivité à questionner la place que peuvent prendre les espaces de travail dans la dynamique du bourg, penser la mise relation des entreprises en lien avec la dynamique du centre ville, et réconcilier deux secteurs que l'urbanisme moderne aura éloigné (secteur tertiaire et secteur résidentiel), tout en s'interrogeant sur les nou-

velles manières de travailler. Face à une programmation à inventer, le CAUE s'est appliqué à ouvrir le champ des possibles de la collectivité, et à faire de cet accompagnement un « cas d'école »

Dans un premier temps, en organisant un workshop intensif en partenariat avec l'ENSA Nantes : OULIPO#19. Cette expérimentation a permis à la collectivité de recenser de nouveaux usages complémentaires aux intentions initiales, hybridant le secteur tertiaire aux autres activités du bourg (espace public, restauration, hébergement, équipement et/ou services) mais aussi de s'ouvrir à de nouvelles démarches d'urbanisme, tel que l'urbanisme de transition et la programmation ouverte chère à Patrick Bouchain et l'agence Construire.

Dans un second temps, avec la mise en place d'une permanence architecturale. Comprenant l'intérêt d'impulser la mise en activité du lieu à court terme, en parallèle de la maturation d'un projet d'envergure, la collectivité, accompagnée du CAUE, s'est engagée à expérimenter cette démarche. Ainsi, le collectif pluridisciplinaire Tout Terrain lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) fin 2020, investit le lieu chaque semaine de Mars 2021 à Mars 2022. Cette année sera l'occasion d'inviter les usagers du territoire (entreprises, mais aussi écoles, associations, usagers, habitants) à s'approprié le lieu, tester des usages, préfigurer des espaces, initier des projets autour du lieu. Le collectif facilitera la démarche, et contribuera à construire un programme partagé à l'échelle du territoire sur le devenir du lieu.



© La distillerie des initiatives à Machecoul / CAUE 44

Les bâtiments de la distillerie Seguin à Machecoul-Saint-Même

### IL EN PARLE



Charly Fortis  
Chargé de mission architecte

© CAUE 44

Le CAUE expérimente et met en place de nouvelles démarches à travers cet accompagnement faisant cas d'école à plusieurs titres :

- pour les étudiants de l'ENSA Nantes, qui ont nourri leur apprentissage en se confrontant au territoire,
- pour la collectivité, qui s'approprie de nouvelles manières de construire son territoire,
- pour le secteur tertiaire local, qui pourra développer ses projets de formation et d'interconnaissance,
- pour les habitants qui bénéficieront d'un équipement atypique,
- pour les communes du département, qui auront à proximité un exemple inspirant d'urbanisme transitoire.

Les élus et techniciens disposent désormais d'un outil unique qui permettra de faire commun par l'action autour d'un lieu en mutation.

# Le domaine des Jahardières

COMMUNE DE SAINT-AIGNAN-DE-GRAND-LIEU

La commune de Saint-Aignan-de-Grandlieu a sollicité le CAUE au sujet du Domaine des Jahardières, un patrimoine remarquable inoccupé dont elle a fait l'acquisition, consciente de son fort potentiel touristique. En effet la bâtisse du XIX<sup>e</sup> siècle se situe dans un grand parc boisé et bordé d'une prairie, aux portes du bourg et du lac de Grand-Lieu.

L'analyse paysagère a permis de déceler les enjeux du parc et d'orienter les interventions à suivre. Puis, la commune a consolidé son projet par des études de marché, des études techniques sur la bâtisse et une étape de concertation, confortant alors l'usage futur du site : hébergement et réception d'événements. Les besoins en espaces ont été confirmés : le projet conservera la maison dans son intégrité et transformera l'ancienne grange en salle de réception.

Au regard des intentions sur la destination du lieu, le CAUE a aidé la collectivité à formuler et à porter des préconisations sur les ambiances et les usages du parc, destinés au futur porteur de projet qui devra assurer la gestion du site tout en répondant aux attentes qualitatives fortes.

L'activité d'hébergement, respectueuse de l'environnement fragile du site, sera attractive sur le plan touristique, offrant un cadre de vie exceptionnel et préservé. Ce site, appartenant au patrimoine local, sera également accessible ponctuellement aux habitants à l'occasion de fêtes communales.

## À PROPOS



**Mathilde Loquesol**

Chargée de mission paysagiste

© CAUE 44

*La commune a affiné ses intentions tout au long de l'accompagnement du CAUE : désenclaver un site méconnu, en offrir l'accès à tous mais partiellement, dans un souci de préserver les milieux en place, notamment l'important corridor écologique qui borde le site, du lac de Grand-Lieu vers le nord.*

*La commune a su s'entourer de professionnels à chaque étape de son projet, du CAUE afin de fixer le « cadre » et les exigences qualitatives, de LAD-SPL pour un appui et un accompagnement précieux sur les sujets relevant du tourisme puis de bureaux d'études privés qui ont apporté le niveau fin de calibrage des éléments, nécessaires à l'aboutissement d'un projet viable. À suivre, l'intervention de professionnels libéraux, architectes et paysagistes qui concevront les transformations spatiales, permettant d'aboutir à un projet sobre et intégré dans l'environnement.*



Le domaine des Jahardières à Saint-Aignan-de-Grand-Lieu



La rue de l'École et le front bâti du site de l'école publique, avec l'une des entrées vers le préfabriqué accueillant actuellement l'accueil périscolaire et de loisirs



Une vue vers le vallon et le plateau sportif avec le bâtiment de l'accueil périscolaire existant en premier plan

# Réflexion préalable à la reconstruction de l'accueil périscolaire et accueil de loisirs

## LA REGRIPIÈRE

Afin de répondre à l'évolution démographique de la commune et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et d'accompagnement pour l'équipe pédagogique, la commune de La Regrippière a sollicité le CAUE pour l'aider à aborder l'ensemble des enjeux paysagers et architecturaux préalables au projet de reconstruction de l'accueil périscolaire et de loisirs, installé depuis plusieurs années dans un bâtiment métallique préfabriqué sur le site de l'école publique.

Après une lecture synthétique du centre-bourg, une analyse du site et la prise de connaissance des attentes dans le cadre du contexte éducatif et scolaire de la commune, la réflexion préalable menée par le CAUE a eu pour objectif d'analyser les besoins, de déterminer la capacité d'accueil du futur équipement, puis d'étudier les enjeux du site ainsi que les différentes hypothèses d'implantation de l'équipement complémentaire aux équipements existants (école maternelle et primaire, restaurant scolaire, maison des associations, foyer des jeunes, deux cours de récréation et plateau sportif).

La réflexion, menée en concertation avec le groupe de pilotage du projet composé d'élus référents, d'éducateurs et de parents d'élèves, a permis d'aboutir à un document de synthèse réunissant les attendus du projet, les intentions programmatiques et le cadre du recours à la maîtrise d'œuvre.

Cette période de réflexion préalable, phase de sensibilisation et de conseil, en amont de la mission opérationnelle de conception et de réalisation, a été également l'occasion de définir avec les élus le niveau d'approche environnementale de l'équipement et les orientations d'aménagement pour les abords du bâtiment, prenant en compte la topographie naturelle prononcée, les conditions d'accessibilité entre les différents bâtiments et espaces de jeux et le rapport paysager au vallon situé immédiatement à l'arrière du site scolaire et perceptible depuis les rues environnantes.

### IL EN PARLE



**Jean-Marc Foucault**  
Chargé de mission architecte  
© CAUE 44

*Au-delà des enjeux programmatiques pour la reconstruction de l'équipement et l'amélioration indispensable des conditions d'accessibilité et d'accueil des enfants et des animateurs, le cheminement de la réflexion avec le groupe de pilotage du projet a permis d'avancer vers une prise de conscience de la dimension pédagogique, architecturale et environnementale de l'équipement en lien avec un site paysager de grande qualité dans le centre-bourg de la commune.*

## Accompagnements-suivis

LE CAUE PARTICIPE AU SUIVI DE DIVERSES COMMISSIONS, ATELIERS, COMITÉS, DANS LE CADRE DE RÉFLEXIONS THÉMATIQUES SUR LES TERRITOIRES

- **La Baule-Escoublac** : Commission locale - Site patrimonial remarquable  
- Jean-Marc Foucault
- **Pays du Vignoble nantais** : Participation au Comité scientifique pour un CIAP (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne) du Pays du Vignoble nantais  
- Christophe-Élise Boucher
- **Clisson** : Participation à la Commission locale de l'AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) - Christophe-Élise Boucher
- « **Labo des paysages du Vignoble Nantais** », organisé par le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et Pays du Vignoble Nantais - Pauline Pauleau

## Accompagnement des politiques départementales et régionales

DEPUIS SON ORIGINE, LE CAUE ACCOMPAGNE LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

- **Gîtes et hébergements touristiques en milieu rural** (avec LAD-SPL)  
Pas de session réelle mais contact avec les porteurs de projets  
- Anne Gonthier et Christophe-Élise Boucher
- **Flours et paysages** (avec le Conseil départemental) - Gaëlle Féat
- **Aménagement numérique de Loire-Atlantique** - Jean-Marc Foucault
- **DRAC Pays de la Loire** : Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA) - Christophe-Élise Boucher
- **Canal de Nantes à Brest** (Conseil départemental) Participation au groupe de pilotage auprès des services du Département.  
- Gaëlle Féat et Christophe-Élise Boucher
- **Plan 5**

En 2020, le programme est, en partie suspendu par la crise sanitaire. Le CAUE est resté membre actif avec une participation en distanciel, tout au long de l'année, sur l'ensemble des accompagnements.



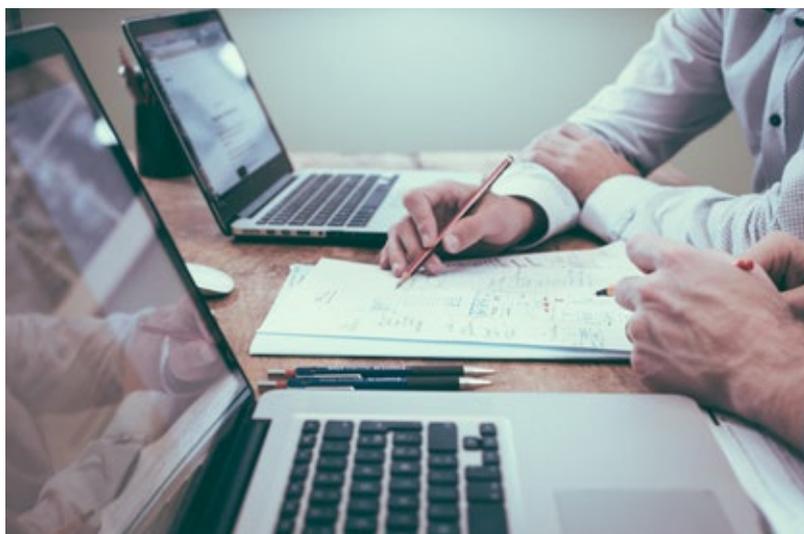
Canal de Nantes à Brest : accompagnement-suivi auprès du Conseil départemental du projet du site éclusier de Cramezeul

## Commissions départementales et régionales

EN TANT QU'ACTEUR DÉPARTEMENTAL, LE CAUE PARTICIPE À PLUSIEURS COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES MISES EN PLACE PAR L'ÉTAT ET LE DÉPARTEMENT.

- **Comité Conseil Patrimoine** (Conseil départemental) - Christophe-Élise Boucher
- **Petites cités de caractère** : programme interrompu par la crise sanitaire et reporté en 2021- Jean-Marc Foucault

En 2020,  
le CAUE a  
participé à  
17 JURYS



© Scott Graham on Unsplash

## Participation aux jurys de concours

- **CARENE SAINT-NAZAIRE  
AGGLOMÉRATION**  
Campus Heinlex  
à Saint-Nazaire
- **CARENE SAINT-NAZAIRE  
AGGLOMÉRATION**  
Maison de l'Habitat  
à Saint-Nazaire
- **LA CHAPELLE-SUR-ERDRE**  
Réaménagement du complexe sportif  
Bourgoin Decombe
- **COMPA  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
PAYS D'ANCENIS**  
Réhabilitation de la piscine  
Alexandre Braud  
à Saint-Mars-la-Jaille
- **CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE LOIRE-ATLANTIQUE**  
Construction d'un collège public  
à Chaumes-en-Retz
- **CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE LOIRE-ATLANTIQUE**  
Extension du collège Frida Kahlo  
et création d'une SEGPA  
à Pontchâteau
- **CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE LOIRE-ATLANTIQUE**  
Réhabilitation globale  
et énergétique du collège Cacault  
à Clisson
- **CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE LOIRE-ATLANTIQUE**  
Extension de la Délégation Vignoble  
à Clisson
- **CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE LOIRE-ATLANTIQUE**  
Reconstruction  
du collège Ernest Renan  
à Saint-Herblain
- **COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
ESTUAIRE ET SILLON**  
Résidence autonomie et  
extension de l'EHPAD  
à Saint-Etienne-de-Montluc
- **LE GRAND T**  
Réhabilitation avec reconstruction  
partielle de l'atelier de construction  
de décors du Grand T  
à Carquefou
- **HABITAT 44**  
Opération de construction  
de 19 logements et  
d'un espace des solidarités  
au 2 rue des Pénitentes  
à Nantes
- **NANTES MÉTROPOLE**  
Construction d'un centre technique  
à Orvault Bois Cesbron
- **NANTES MÉTROPOLE**  
Groupe Scolaire  
La Chauvinière et  
Georges Sand - Camille Claudel  
à Nantes
- **RÉGION PAYS DE LA LOIRE**  
Reconstruction externat  
et déconstruction du bâtiment  
H0 K0 au lycée Luçon Petre  
à Sainte-Gemme-la-Plaine (85)
- **SAINT-BRÉVIN-LES-PINS**  
Construction de la gendarmerie
- **SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC**  
Construction groupe scolaire  
ZAC de la Chénaie



32  
•  
33

231  
CONSEILS  
DANS LES EPCI

155  
CONSEILS  
AU CAUE

132  
PERMANENCES

BESOIN  
DE CONSEILS  
POUR VOTRE  
PROJET ?  
Renseignez gratuitement  
vos coordonnées au CAUE

CONSTRUIRE  
AGRANDIR  
RENOVER  
AMENAGER

caue

REVALORISATION  
DES BOURGS

FORMATION

Yamf 44

caue

Les Ateliers  
Management



# LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

Conseils  
préalables à :  
l'implantation,  
la construction,  
l'extension,  
la réhabilitation,  
l'isolation  
d'un logement...

« Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 3

# Le conseil aux particuliers

DE JANVIER À DÉCEMBRE 2020, LE CAUE A ASSURÉ,  
MALGRÉ LA PANDÉMIE, 386 CONSEILS AUPRÈS DE PORTEURS  
DE PROJETS PRIVÉS.



386  
conseils  
en 2020

Prise de RDV  
auprès  
du CAUE 44  
02 40 20 20 44  
2 boulevard  
de l'Estuaire  
à Nantes  
ou auprès  
de l'EPCI  
où se situe  
votre projet

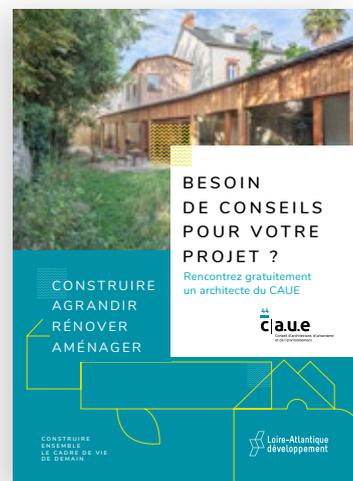
Dès le mois de mars, des modalités d'organisation du conseil jusqu'alors inédites ont été mises en place alliant le maintien du service et la sécurité de chacun. Le recours à la visio-conférence s'est développé aux périodes les plus critiques de l'année.

Les architectes-conseil du caue accompagnent les particuliers dans leurs projets de construction et d'amélioration de l'habitat sans se substituer à la maîtrise d'œuvre. Lors du rendez-vous, les différentes étapes et la démarche de projet sont abordées. Pour chaque projet, les architectes donnent accès aux informations adaptées à chaque situation et mettent en avant le potentiel et les contraintes d'un site ou d'un bâtiment. Les premières pistes de scénarios d'implantation ou d'aménagement sont exposées. Au regard des souhaits et problématiques soulevées par le porteur de projet, les informations sur les partenaires et professionnels les plus appropriés sont données.

Pour conseiller au mieux les particuliers dans leur projet, les architectes du CAUE sont régulièrement formés sur les règles d'urbanisme, l'évolution des réglementations thermiques (RT 2012, future RE 2020), mais également sur les techniques de construction.

En 2020 les habitants de 12 EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) ont bénéficié des conseils gratuits d'un des cinq architectes assurant cette mission au sein du CAUE.

La demande de conseils dans les EPCI a été maintenue à un niveau relativement haut malgré les conditions imposées par la situation sanitaire. Les attentes de conseil sur les aménagements intérieurs ont connu un regain d'intérêt et ce, dès le tout premier confinement. La pandémie a bouleversé les façons de vivre et de travailler et a fait naître des besoins au sein du logement, dans l'organisation des espaces intérieurs. De nombreuses demandes ont concerné la place du bureau dans la maison ou comment mieux agencer son intérieur pour faire cohabiter vie et travail dans un même lieu.



© CAUE 44



Hélène Bartczak  
Chargée de mission architecte

© CAUE 44

Cette année, nous avons dû adapter nos manières de faire pour assurer les permanences auprès des particuliers. Le conseil en distanciel nécessite de préparer le rendez-vous en amont à partir des informations préalablement envoyées par le particulier. Les références, les analyses de contexte, les questions sur la matérialité... ont donc bien été abordées mais par écran interposé. Grâce aux différents outils et ressources dont nous disposons au CAUE ou que nous partageons entre CAUE de différents territoires, nous avons pu répondre et alimenter les réflexions des porteurs de projets privés.

Pour autant, attachés à la qualité des échanges passant entre autre par l'interactivité et la spontanéité, nous aspirons volontiers et autant que possible à assurer ce type de rendez-vous, en tête-à-tête, avec les particuliers.



## Rénover sa maison en Loire-Atlantique Le site fait peau neuve !

À L'OCCASION DES JOURNÉES EUROPÉENNES  
DU PATRIMOINE 2020, LE SITE WEB « RÉNOVER  
SA MAISON EN LOIRE-ATLANTIQUE » À FAIT PEAU NEUVE !



Ma maison a-t-elle une valeur patrimoniale ? Quelles sont les possibilités d'évolution architecturale de ma maison ? Comment la transformer pour l'adapter à des usages contemporains ? Comment mettre en œuvre les bons procédés techniques et esthétiques dans le respect du patrimoine ligérien (réfection d'un enduit, d'une couverture, restauration d'une maçonnerie, etc.) ? Quelles sont les démarches administratives à suivre ? Quels acteurs peuvent m'accompagner dans ce projet ?

Une collection de fiches de conseils est à votre disposition sur [www.renoversamaison44.fr](http://www.renoversamaison44.fr) pour entretenir et rénover un patrimoine bâti dans le respect du paysage ligérien.

Cette publication en ligne, à destination du grand public, des collectivités locales et des associations, est le fruit d'un partenariat avec l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Loire-Atlantique (UDAP 44), le Conseil départemental de Loire-Atlantique, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), l'association Nantes Renaissance et l'association Tiez Breiz.

## Journées européennes du Patrimoine à Saint-Colomban

LA SOCIÉTÉ DES HISTORIENS ET  
LE PETR\* DU PAYS DE RETZ  
ORGANISENT CHAQUE ANNÉE  
UNE RENCONTRE PUBLIQUE,  
« KALÉIDOSCOPE DU PATRIMOINE ».

La soirée du 18 septembre 2020 a eu pour thème l'architecture clissonnaise en Pays de Retz. Le principe est de faire se croiser les ressentis d'intervenants variés, à partir de la photo d'un site patrimonial, en l'occurrence celle d'un pigeonnier et de communs d'un château du XIX<sup>e</sup> siècle. Christophe-Élise Boucher, chargée de mission au CAUE, a confronté son regard sur l'architecture savante en milieu rural à ceux d'historiens, d'une artiste, d'un artisan briquetier et de spécialistes du patrimoine du vignoble nantais. \*Pôle d'Équilibre Territorial et Rural



# Les conseils en chiffres

Nombre de conseils aux particuliers réalisés par le CAUE en 2020 :



Répartition thématique des conseils aux particuliers en 2020 :



## Conseils aux particuliers avec l'association Tiez Breiz

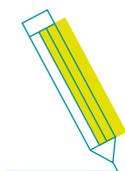
L'ASSOCIATION TIEZ BREIZ - MAISONS ET PAYSAGES DE BRETAGNE- PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS NOVATRICES POUR UNE RECONNAISSANCE DES INTÉRÊTS DU PATRIMOINE VERNACULAIRE ET LA RECHERCHE DE SAVOIR-FAIRE OUBLIÉS.

L'association est, depuis 1993, un centre de formation aux techniques traditionnelles du bâtiment. Leurs 3 principales missions sont : **l'accueil, l'information et la sensibilisation**. Elle organise des sorties autour de la diversité des patrimoines, des chantiers de restauration, des conférences et des ateliers à destination des particuliers et des professionnels.

Transmettre les savoir-faire est une mission fondamentale de **Tiez Breiz**. L'association organise de nombreuses **formations** à destination des élus, techniciens, particuliers et professionnels, sur les techniques traditionnelles du bâti ancien. Elle donne des conseils techniques de réhabilitation dans le but de respecter et conserver le caractère architectural du bâti tout en répondant aux exigences de confort actuelles.

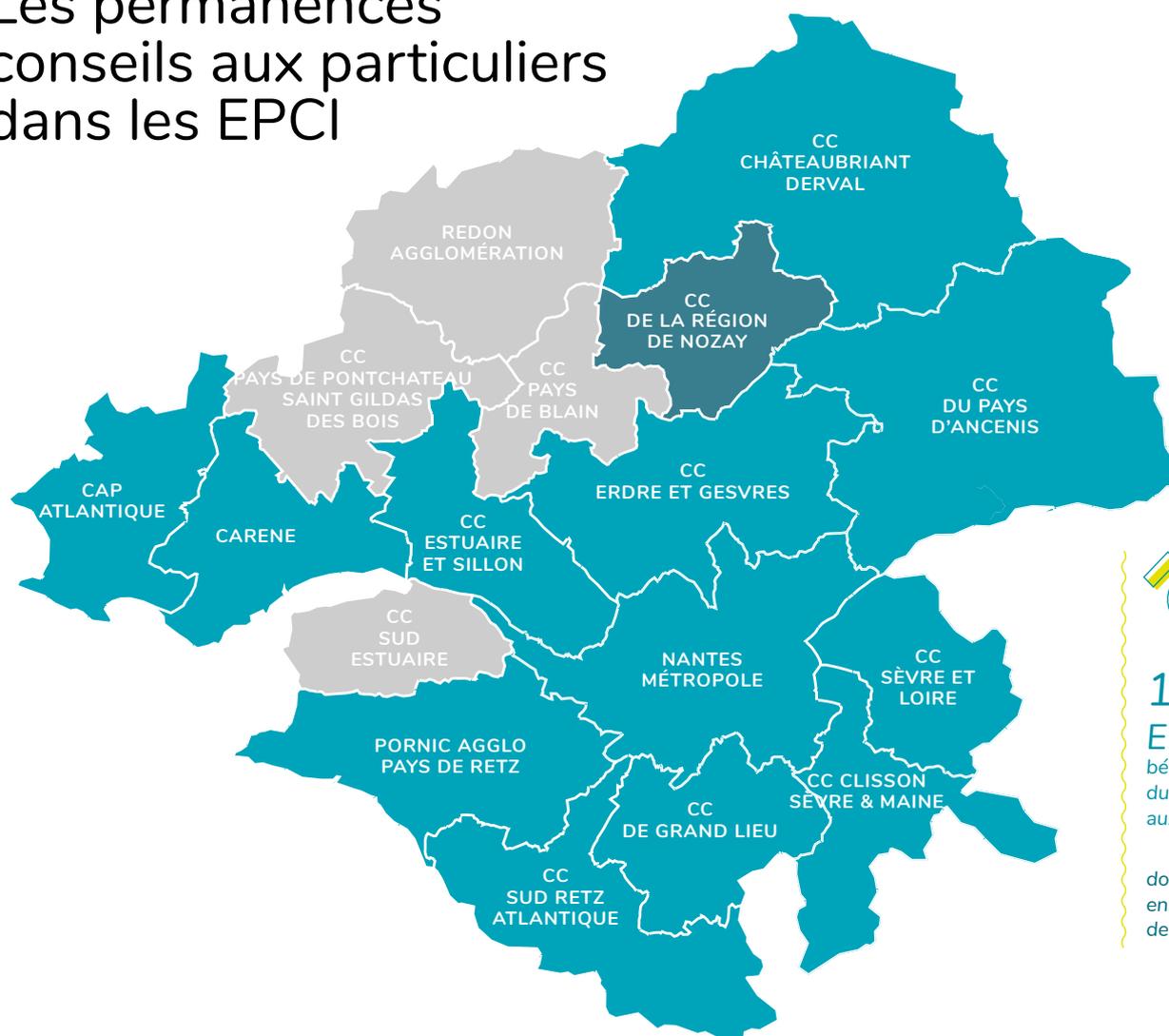
Chaque année, **Tiez Breiz publie une revue** composée d'articles techniques d'actualités et de découverte du patrimoine bâti et paysager, de présentation de chantiers de restauration.

Georges Lemoine, de l'association Tiez Breiz, dispense des conseils gratuits au CAUE tous les 1<sup>ers</sup> mardis de chaque mois, à tous les habitants désireux de conserver le caractère patrimonial de leur bâti ancien. Pour cela, l'association s'appuie sur la compréhension du bâti ancien, de ses techniques constructives locales, de son organisation, et de son histoire.



**Permanences gratuites sur rendez-vous**  
02 99 53 53 03  
**Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois au CAUE**  
2 boulevard de l'Estuaire à Nantes  
**Chaque semaine, au siège de Tiez Breiz**  
51 square Charles Dullin à Rennes  
<https://www.tiez-breiz.bzh/>

# Les permanences conseils aux particuliers dans les EPCI



12/17

EPCI

bénéficiaire  
du conseil  
aux particuliers

dont **1**  
en cours  
de discussion

## TOUS LES VENDREDIS MATIN

### NANTES MÉTROPOLE + OUVERT À TOUS LES HABITANTS DE LOIRE-ATLANTIQUE

Architectes : Hélène Bartzczak  
Jean-Marc Foucault  
Au siège du CAUE 44  
2 boulevard de l'Estuaire, à Nantes  
Tél : 02 40 20 20 44

## UNE DEMI-JOURNÉE PAR MOIS

### CAP ATLANTIQUE

3<sup>e</sup> mardi après-midi du mois  
Architecte : Clémentine Lair  
CAP Info Habitat Énergie  
1 place Dolgellau, à Guérande  
Tél : 02 51 75 15 36

### GRAND-LIEU COMMUNAUTÉ

1<sup>er</sup> jeudi matin du mois  
Architecte : Charly Fortis  
Au siège de l'EPCI  
1 rue de la Guillauderie, à la Chevrolière  
Tél : 02 51 70 91 11

### CA CLISSON SÈVRE & MAINE

1<sup>er</sup> jeudi après-midi du mois  
Architecte : Charly Fortis  
17 rue de l'Industrie, Parc d'activités  
du Haut-Coin, à Aigrefeuille-sur-Maine  
Tél : 02 28 00 88 88

### CARENE

2<sup>e</sup> mardi matin du mois  
Architecte : Clémentine Lair  
Au siège de l'EPCI  
4 avenue du Commandant l'Herminier,  
à S'-Nazaire  
Tél : 02 51 76 10 00

### CA PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

2<sup>e</sup> mardi après-midi du mois  
Architecte : Hélène Bartzczak  
2 rue du Dr Ange Guépin,  
Z.A.C. de la Chaussée, à Pornic  
Tél : 02 51 74 24 00

### CC ESTUAIRE ET SILLON

2<sup>e</sup> mardi après-midi du mois  
Architecte : Clémentine Lair  
Soit à la mairie de Savenay  
2 rue du Parc des Sports,  
soit à la mairie annexe  
de S'-Étienne-de-Montluc  
(services techniques)  
Tél : 02 40 56 81 03

### CCCG : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES

2<sup>e</sup> mercredi après-midi du mois  
Architecte : Céline Joz-Roland  
Direction de l'Aménagement de l'Espace (DAE)  
(rez-de-chaussée du bâtiment)  
4 rue Olivier de Serre  
PA Erette-Grand'haie  
à Grandchamp-des-Fontaines  
Tél : 09 75 12 11 05

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL

1<sup>er</sup> jeudi après-midi du mois  
Architecte : Céline Joz-Roland  
28 rue Pasteur, à Châteaubriant  
Tél : 02 28 04 06 33

### CC SUD RETZ ATLANTIQUE

2<sup>e</sup> mercredi après-midi du mois  
Architecte : Charly Fortis  
**Mois impair à Legé :**  
Antenne de Legé - PA Legé Nord,  
2 impasse Clément Ader, à Legé  
**Mois pair à Machecoul :**  
Mairie de Machecoul  
5 place de l'Auditoire, à Machecoul  
Tél : 02 40 20 20 44

### COMPA : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS

2<sup>e</sup> jeudi matin du mois  
Architecte : Céline Joz-Roland  
Centre Administratif Les Ursulines,  
à Ancenis-Saint-Géréon  
Tél : 02 40 96 31 89

### CC SÈVRE ET LOIRE

Tous les derniers lundi  
après-midi du mois  
Architecte : Charly Fortis  
Espace Loire  
84 ZAC de la Sensive,  
à Divatte-sur-Loire  
Tél : 02 51 71 92 12



8

FORMATIONS

145

PARTICIPANTS



# LA FORMATION

**Publics concernés :**  
Élus locaux,  
Professionnels  
du cadre de vie,  
Agents territoriaux,  
Porteurs de  
projets touristiques.

« Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 2

2  
journées de  
formations

40  
participants  
en 2020

## Fleurs et Paysages : sensibilisation des élus et techniciens

DANS L'OBJECTIF D'AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES COMMUNES, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE ORGANISE EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LE CAUE, DES JOURNÉES DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION SUR LES THÉMATIQUES RELATIVES AUX ESPACES VERTS ET AUX PAYSAGES.

Organisées autour d'ateliers, de visites de terrain et destinées aux élus et techniciens des collectivités, elles s'inscrivent dans le dispositif « fleurs et paysages ». Mobilisées et parties prenantes de cette formation, les paysagistes du caue interviennent au même titre que des professionnels choisis en fonction des sujets abordés.



Varades

© Varades / CAUE 44

+  
1/2 JOURNÉE  
CONSEIL :  
Blain  
Campbon  
Corsept  
Le Pouliguen  
Le Loroux Bottereau  
Sévérac  
St Sébastien s/Loire

### Les paysages de Loire-Atlantique

Mardi 6 octobre à PONTCHÂTEAU - 1/2 journée

Danielle Cornet, maire de Pontchâteau  
Anne Gonthier et Gaëlle Féat, paysagistes au CAUE  
Sensibilisation aux paysages de Loire-Atlantique à partir de l'exposition « Paysages perçus : les paysages de Loire-Atlantique », dont l'objectif vise à éclairer le public à la connaissance des paysages du département. À partir de témoignages photographiques issus du concours photo « Paysages perçus », cette approche révèle la grande richesse et la diversité des paysages du département contribuant à faire de chacun un acteur conscient des enjeux de son évolution.

#### Une sensibilisation réalisée à partir des sujets suivants :

- **La définition du paysage :**  
la perception objective et subjective du paysage,
- **L'approche et la prise en compte du socle géographique :** reliefs et paysage à l'échelle départementale,
- **La compréhension des dynamiques d'évolution :** des paysages en mouvement,
- **La présentation des six familles de paysage :** caractéristiques et diversité et paroles d'acteurs,
- **Le paysage comme base de tout projet de territoire.**

### L'intérêt des vivaces dans les espaces d'accompagnement

Jeudi 1<sup>er</sup> octobre de 9h à 17h à SAINT-LYPHARD

Un programme interrompu  
par la crise sanitaire,  
des journées reportées en 2021 :

### La gestion des plantes invasives

à SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE  
Reportée

### La gestion des chemins de randonnées en milieu naturel

à GUÉMÉNÉ-PENFAO  
Reportée

### Les alternatives au gazon

à CASSON  
Reportée



Flyers des formations en partenariat avec l'AMF

24  
participants  
en 2020

## Les formations en partenariat avec l'AMF

Depuis la loi LCAP (loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine), les 93 CAUE de France sont agréés de droit pour la formation des élus. Les formations du CAUE de Loire-Atlantique, proposées aux élus du département, s'effectuent dans le cadre de la convention de partenariat signée entre le CAUE de Loire-Atlantique et l'AMF.

**Le 29 octobre, le 8 et le 17 décembre 2020 :**

- La prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme.
- Les fondamentaux de l'urbanisme.
- Renouvellement urbain et revalorisation des bourgs.

7  
participants  
en 2020

## Créer un gîte ou une chambre d'hôtes

**Le 24 novembre et le 3 décembre 2020 en visioconférence et visites à Plessé :**

Intervention dans les modules de formation de Loire-Atlantique développement-SPL (Tourisme) destinés aux porteurs de projets de gîtes ou de chambres d'hôtes. Le CAUE intervient sur les volets architecture et paysage.

- Intervention d'une journée sur le thème de l'aménagement des espaces extérieurs et de la rénovation, réhabilitation de bâtiments anciens dans le respect des caractéristiques architecturales.
- Proposition d'un rendez-vous conseil personnalisé de 1h au CAUE de Loire-Atlantique avec Christophe-Elise Boucher, chargée de mission en architecture et patrimoine, et Anne Gonthier, chargée de mission, paysagiste.

74  
participants  
en 2020

## Accueil de la petite enfance et aménagement de l'espace

**Le 15 décembre 2020 :**

Dans le cadre des formations de l'ARIFTS (Association Régionale du Réseau des Instituts de Formation en Travail Social), les futurs éducateurs de jeunes enfants bénéficient d'une sensibilisation à l'architecture qui leur permet de comprendre les enjeux de l'aménagement de l'espace dans les structures dédiées à l'enfance, de manière à optimiser l'accueil et favoriser les apprentissages de l'enfant. L'intervention s'est déroulée en visio-conférence depuis les locaux de l'ARIFTS à Rezé.

- Intervention d'1/2 journée



1065

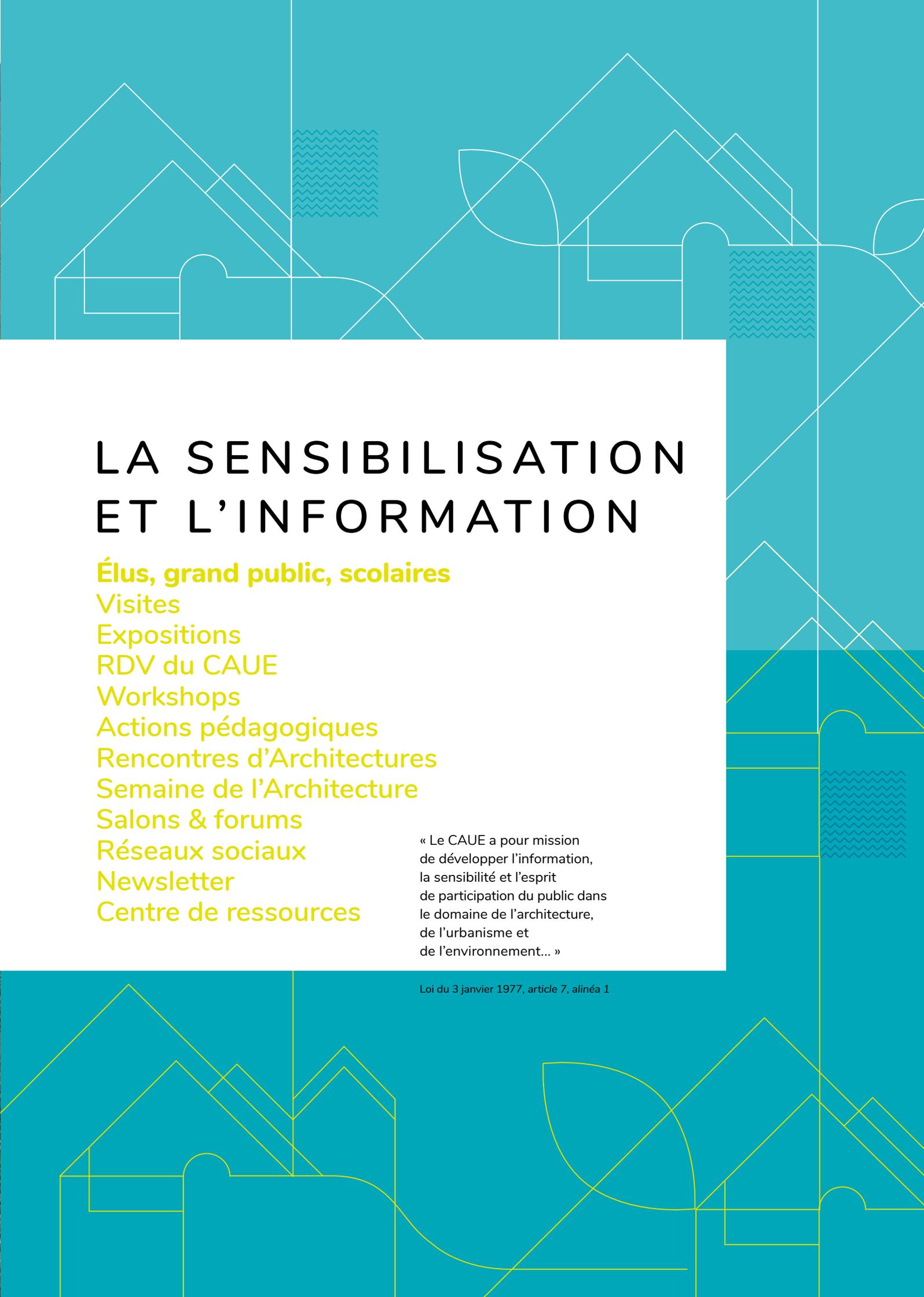
ABONNÉS  
FACEBOOK

2533

ABONNÉS  
NEWSLETTER

1435

ABONNÉS  
INSTAGRAM



# LA SENSIBILISATION ET L'INFORMATION

**Élus, grand public, scolaires**

Visites

Expositions

RDV du CAUE

Workshops

Actions pédagogiques

Rencontres d'Architectures

Semaine de l'Architecture

Salons & forums

Réseaux sociaux

Newsletter

Centre de ressources

« Le CAUE a pour mission  
de développer l'information,  
la sensibilité et l'esprit  
de participation du public dans  
le domaine de l'architecture,  
de l'urbanisme et  
de l'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 1

# Le 44 tour

Échappée à vélo aux limites de la Loire-Atlantique

DU 13 AU 25 JUILLET 2020, CHARLY FORTIS, ARCHITECTE AU CAUE, PART À LA RENCONTRE D'ACTEURS DU TERRITOIRE POUR COMPRENDRE L'IMPACT DU CONFINEMENT SUR LE CADRE DE VIE (LIEUX, USAGES ET PAYSAGES) ET MIEUX LES ACCOMPAGNER DEMAIN DANS LEUR PROJET DE PAYSAGE, D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE. SON TOUR DU DÉPARTEMENT EST CONSTITUÉ DE 12 ÉTAPES...



Charly Fortis  
Architecte au CAUE  
© CAUE 44

« Diplômé de l'ENSA Nantes et architecte au sein du CAUE depuis 2 ans, je travaille plus spécifiquement sur les problématiques de renouvellement urbain. Le projet **44 Tour** est venu nourrir mes réflexions stratégiques d'urbanisme transitoire, au service des collectivités, couplé à mes passions premières : le sport de nature et le dessin. »

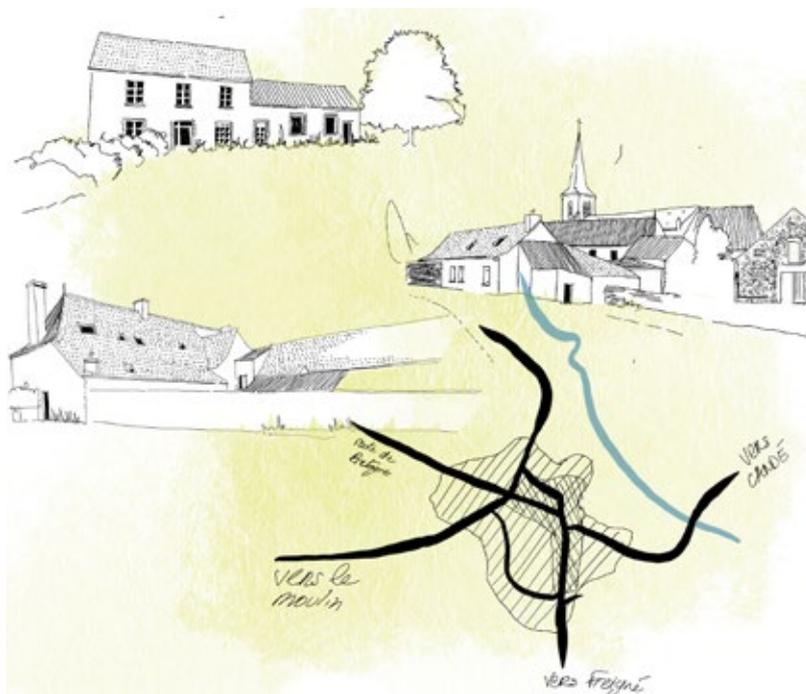


Illustration de Charly Fortis : étape Vritz - Vallons-de-l'Erdre

© La 44 Tour 2020 / CAUE 44

63  
communes traversées

700 km  
parcours

12  
entretiens

12  
bourgs dessinés

## QUESTIONNER LA PERCEPTION DU CADRE DE VIE

Le deuxième trimestre 2020 a été rythmé par la crise sanitaire et le confinement a modifié notre vision du territoire qui est devenue ultra locale. Le déconfinement progressif a d'abord imposé aux habitants de limiter leurs déplacements à 100 kilomètres autour de chez eux et dans le périmètre départemental.

Pour la population métropolitaine nantaise, l'aire de circulation était donc restreinte au territoire de la Loire-Atlantique. Mais qu'en est-il des habitants situés en bordure du département ?

Le confinement et la limitation des déplacements ont-ils impacté la perception que chacun a de son cadre de vie ?

Ont-ils remis en question ou fait émerger de nouveaux besoins et de nouveaux usages ?

Ce sont ces questions qui ont poussé Charly à partir à la rencontre des territoires situés aux limites géographiques et administratives de la Loire-Atlantique.

## UN TOUR EN 12 ÉTAPES

Avec plus de 1500 km de piste cyclables et 3 grands itinéraires cyclables (la Vélodyssée, la Loire à Vélo et la Vélocéan), la Loire-Atlantique est le 3<sup>e</sup> département vélo de France. Ce mode de déplacement doux est également le plus approprié pour s'imprégner des lieux et faire des découvertes. « Le 44 tour » passe par 12 communes situées aux limites du département. Chaque étape a été l'occasion pour Charly d'aborder via des échanges avec divers acteurs du territoire, élus et habitants, plusieurs problématiques telles que la question des services, de l'habitat, des mobilités, des espaces publics ou encore du travail effectué à domicile.

Il a alimenté quotidiennement un journal de bord en ligne, où sont diffusés photos, croquis et entretiens. Son objectif était de se faire le relais d'un moment particulier et d'identifier l'impact qu'a pu avoir le confinement sur :

- Les formes urbaines dans leur diversité et le rapport au socle géographique,
- Les pratiques dans ces territoires.

Ce périple a permis au CAUE d'améliorer sa connaissance sur un territoire un peu moins connu du fait de sa situation en limite de notre département. Les éléments récoltés témoignent des grandes et diverses richesses qui méritent d'être valorisés.

Initié par un collaborateur, validé en Conseil d'administration du CAUE et porté par Loire-Atlantique développement, « le 44 tour » est un projet original, qui s'inscrit dans une démarche de connaissance des territoires et d'amélioration de la mission de Conseil et d'accompagnement du CAUE auprès des collectivités.

Le parcours des 12 étapes est présenté sur un blog dédié : [www.le44tour.fr](http://www.le44tour.fr)



[www.le44tour.fr](http://www.le44tour.fr) relate tout le parcours de Charly



# Paysages perçus

Exposition itinérante

DANS LE CADRE DE SA MISSION DE SENSIBILISATION AU CADRE DE VIE ET DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'AXE 3 DE SON PROJET STRATÉGIQUE, LE CAUE POURSUIT L'ACTION « PAYSAGES PERÇUS » AVEC UNE EXPOSITION ITINÉRANTE ET PRÉSENTÉE EN EXTÉRIEUR. CETTE EXPOSITION A POUR OBJECTIF DE RÉVÉLER LES PAYSAGES DE LA LOIRE-ATLANTIQUE.

À partir de témoignages photographiques issus du concours photo « Paysages perçus » : Regards sur la Loire-Atlantique, cette exposition révèle la grande richesse et la diversité des paysages du département tout en apportant des clés de lecture et de compréhension.

Avec « Paysages perçus », le CAUE souhaite sensibiliser le grand public et les scolaires à la connaissance des paysages et ainsi contribuer à faire de chacun un acteur conscient des enjeux de son évolution.

Pour chacune des six grandes familles de paysage du département, une double lecture permet de s'immerger dans les spécificités du territoire : une approche sensible et culturelle à travers différents regards photographiques, et une approche objective à travers des paroles d'acteurs du territoire et des éclairages sur les caractéristiques géographiques.

## CALENDRIER 2020 D'ITINÉRANCE DE L'EXPOSITION :

### Nantes, LAD

du 9 au 29 janvier 2020,  
Hall de Loire-Atlantique  
développement.

### Préfailles

du 3 juillet au  
16 août 2020,  
Pointe Saint-Gildas.

### Clisson

du 18 août au  
20 septembre 2020,  
Esplanade Jacques Demy.

### Pont-Château

du 21 septembre  
au 15 octobre 2020,  
place Dominique David.



Exposition « Paysages perçus » installée à Préfailles, Pointe Saint-Gildas, été 2020

## Modalités

L'exposition est mise gratuitement à disposition de toutes les collectivités du département qui souhaitent l'accueillir.

L'emprunteur signe une convention avec le CAUE pour la mise à disposition gratuite de l'exposition. Ce document précise notamment la durée du prêt (de 4 à 6 semaines). L'exposition « Paysages perçus » est prévue pour être présentée en extérieur. Elle est composée de 7 modules triangulaires :

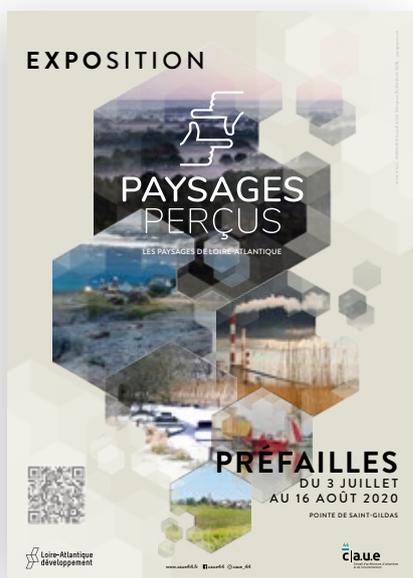
- 1 grand module générique présentant l'exposition et la notion de paysage, triple module triangulaire de 1900 mm de côté par 1990 mm de haut.
- 6 modules « familles », un dédié à chacune des familles de paysage du département, 6 modules triangulaires de 950 mm de côté par 990 mm de haut.

Le CAUE propose d'accompagner l'emprunteur pour choisir le site d'accueil de l'exposition et définir le plan d'implantation des différents modules.

Le transport aller-retour, la préparation du site, le montage et la fourniture du lest (sacs de sable) sont à la charge de l'emprunteur :

- Surface minimale requise (environ) : 400 m<sup>2</sup> en extérieur.
- Temps de montage estimé : 1/2 journée à 3 personnes.

Des éléments graphiques sont fournis sur demande (format informatique), pour la réalisation d'invitations, affiches, flyers ou tout autre support de communication (réseaux sociaux), ainsi qu'un dossier de presse.





© Paysages perçus / CAUE 44

Le jeu de cartes « Paysages perçus » créé à partir du concours photo

### LES FAMILLES

Ce jeu est composé des 7 familles de paysages suivantes :

LITTORAL

CAMPAGNE

VILLE

VIGNES

LOIRE

MARAIS

PATRIMOINE

### LES THÈMES DE PAYSAGES

Les familles sont composées des 6 thèmes suivants :



EAU



FAUNE ET FLORE



PROMENADE



HABITAT



DÉPLACEMENT



ACTIVITÉ

## Paysages perçus

### Le jeu des 7 familles

DANS LA CONTINUITÉ DE SES ACTIONS AUPRÈS DES SCOLAIRES, LE CAUE PROPOSE AUX ÉLÈVES ET À LEURS ENSEIGNANTS UN OUTIL LUDIQUE POUR MIEUX CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LES PARTICULARITÉS PAYSAGÈRES, ARCHITECTURALES ET PATRIMONIALES DU TERRITOIRE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE.

L'organisation du concours photo « Paysages perçus : Regards sur la Loire-Atlantique », en 2018, avait pour objectif de valoriser une multitude de regards citoyens. Le public a été invité à partager sa perception des paysages de Loire-Atlantique en postant une ou plusieurs photos sur un site internet dédié.

Grâce à ce concours, l'ensemble des photos recueillies est venu alimenter et illustrer l'exposition itinérante « Paysages perçus : Les paysages de Loire-Atlantique ». Le jeu de cartes est un prolongement de cette action à l'intention des scolaires et les photos sont issues du concours photo.

C'est ainsi qu'aux 6 familles de paysages identifiées dans le concours et l'exposition, une 7<sup>e</sup> famille est créée : celle du patrimoine. L'équipe du CAUE trouve une nouvelle déclinaison au traditionnel jeu des 7 familles qui devient, pour tous les âges, un outil de sensibilisation aux paysages. Chaque famille est déclinée en six thématiques qui permettent d'identifier ses caractéristiques par des lieux emblématiques, des éléments de géographie, d'architecture ou de paysage de Loire-Atlantique.

Chaque classe accueillie sur l'atelier « Vous êtes L.A. » se voit remettre deux exemplaires du jeu de 7 familles pour prolonger les apports pédagogiques en classe.



#### TÉMOIGNAGE

Enseignant à l'école Joseph Fraud à Treillères

« Cette animation (...) convient parfaitement aux objectifs de nos programmations : situer un lieu sur une carte, sur un globe ou sur un écran informatique et comparer et identifier les paysages. La poursuite avec le site de [vuduciel.loire-atlantique.fr](http://vuduciel.loire-atlantique.fr) nous permet de compléter les livrets... »

#### SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- Mosaïque d'images de la Loire-Atlantique prise par le satellite SPOT 6/7 d'**AIRBUS**
- Livrets d'activités élèves et enseignants
- Panneaux de photographies de paysages
- Panneau d'échelle de conversion de mesures
  - Totems thématiques (villes, forêts, cours d'eau, points cardinaux)
  - Jeu de sept familles "paysages perçus"

Déroulement de l'atelier sur une demi-journée :

1. Lire et se repérer
2. Cartographier
3. Identifier
4. Comparer
5. Mesurer

82

élèves participants  
de janvier à mars 2020



Atelier « Vous êtes L.A. ! » dans le hall de Loire-Atlantique développement

# Vous êtes L.A. !

Une action pédagogique « Paysages Perçus »

LA MOSAÏQUE D'IMAGES SATELLITES DU DÉPARTEMENT, INSTALLÉE DEPUIS 2018 SUR UNE SURFACE DE 45M<sup>2</sup> DANS LE HALL DE LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT OFFRE UN EXCELLENT SUPPORT DE SENSIBILISATION DÉVELOPPÉ EN PARTENARIAT AVEC **AIRBUS**.

Sur la base de cette image inédite, cet atelier propose, pendant une demi-journée aux élèves de cycle 3 (CM1, CM2, 6<sup>e</sup>) de découvrir et de procéder à la lecture éclairée des paysages de la Loire-Atlantique.

#### Les objectifs de l'action pédagogique :

- **Connaître** les supports de lecture et d'analyse du paysage (supports graphiques, cartographiques, photographiques) ;
- **S'initier** à la lecture d'une image satellite : observer le paysage, identifier les différentes composantes, les particularités et les éléments de repère ;
- **Appréhender** les différentes échelles d'approche d'un territoire avec la notion de distances, de limites ;
- **Se repérer** dans l'espace et identifier les paysages de la Loire-Atlantique ;
- **Se familiariser** avec le vocabulaire utilisé au cours de l'atelier, propre au paysage, à la géographie, aux formes urbaines, etc ;
- **Comprendre** les changements et les évolutions du paysage.

Bref, ouvrir les yeux et apprendre à regarder les paysages qui nous entourent.



© Les RDV du CAUE 44

Les « RDV du CAUE » sont filmés, ils sont consultables en ligne sur : [www.caue44.com](http://www.caue44.com) ou sur la chaîne YouTube du CAUE 44

# Les « rendez-vous » du CAUE

## Conférences

TOUS LES DEUX MOIS, LE CAUE ORGANISE, POUR LE GRAND PUBLIC, UN TEMPS DE PARTAGE ET D'ÉCHANGES SUR UNE THÉMATIQUE EN LIEN AVEC L'HABITAT OU LE PAYSAGE. CHAQUE « RENDEZ-VOUS DU CAUE » EST L'OCCASION DE COMPRENDRE, D'EXPOSER, DE RÉFLÉCHIR ET DE DÉBATTRE SUR LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE.

En complément des permanences-conseils auprès des particuliers, ces soirées thématiques se déroulent tous les deux mois dans le hall du bâtiment de Loire-Atlantique développement. Compte tenu de la crise sanitaire tout au long de l'année 2020, le CAUE a réussi à maintenir deux « Rendez-vous », le premier a pu avoir lieu juste avant la pandémie, **mardi 4 février 2020** sur le thème « **Petites histoires de maisons : habiter la toiture** » et le second « **Habitons ensemble ! L'architecture de l'habitat participatif** » s'est déroulé **mardi 6 octobre 2020**.

Assurés par des architectes et des paysagistes du CAUE ou non, mais spécialistes du sujet abordé, ces interventions sur l'habitat ou le paysage sont l'occasion de renforcer le conseil aux particuliers, ouvrant délibérément

et plus largement sur les différents modes d'habiter. Les « Rendez-vous » du CAUE ont vocation à parler du processus de conception, de l'histoire et de l'explication du projet d'architecture ou de paysage.

Dans le contexte actuel de transitions liées aux grands enjeux du changement climatique, de la raréfaction des ressources, de la multiplication des risques sanitaires environnementaux et de la perte accélérée de biodiversité, nos modes d'habiter sont re-questionnés. 2020 a été l'occasion d'ouvrir un cycle autour du thème « **Habiter autrement** », celui-ci se prolongera pendant l'année 2021 et 2022.

## PROGRAMMATION 2020

**RDV#13 MARDI 4 FÉVRIER 2020**

**PETITES HISTOIRES DE MAISONS : HABITER LA TOITURE**

Par les agences d'architecture Set Architectes, Vendredi Architecture et Onze 04

**RDV#14 MARDI 6 OCTOBRE 2020**

**HABITONS ENSEMBLE ! L'ARCHITECTURE DE L'HABITAT PARTICIPATIF**

Par les agences d'architecture Claas, Guinée\*Potin et Cartouche



© Les RDV du CAUE 44



Conférence « Réhabi(li)ter, faire avec l'existant »

# Les Journées Nationales de l'Architecture

Construire avec l'existant

LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE ORGANISÉES CHAQUE ANNÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ONT EU LIEU DU 16 AU 18 OCTOBRE 2020. À L'OCCASION DE CETTE ACTION DE SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC À L'ARCHITECTURE, LE CAUE ET UN ENSEMBLE DE PARTENAIRES ONT PROPOSÉ LE SAMEDI 17 OCTOBRE PLUSIEURS ANIMATIONS GRATUITES AUTOUR DU THÈME « RÉHABI(LI)TER, FAIRE AVEC L'EXISTANT ». LE CAUE A COORDONNÉ LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME EN ASSOCIANT DES PARTENAIRES ET PROFESSIONNELS IMPLIQUÉS SUR LES SUJETS D'ARCHITECTURE ET D'HABITAT.



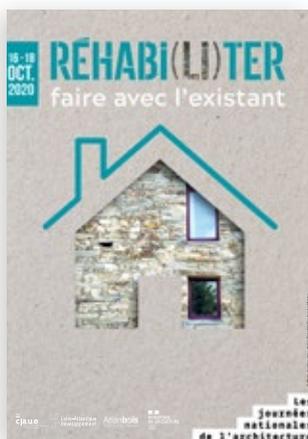
## LA CONFÉRENCE « RÉHABI(LI)TER, FAIRE AVEC L'EXISTANT »

Dans les locaux d'Atlanbois

Pour la première fois cette année, le CAUE a organisé une conférence à 7 voix permettant d'aborder toutes les étapes d'un projet de réhabilitation à travers le regard et la compétence de chacun des intervenants :

- **Le CAUE** : pourquoi réhabiliter : enjeux sociétaux et qualité architecturale,
- **Atlanbois** : réhabilitation et matériaux géo et bio-sourcés dont le bois,
- **L'agence Bertin-Bichet et son client** : la valeur ajoutée de l'architecte dans le projet de réhabilitation,
- **L'Atelier LucID**, premier projet local labellisé BBC en réhabilitation,
- **EIE (Alisée) et SOLIHA** : performances énergétiques et aides financières,
- **ADIL** : vigilances contractuelles.

Les conditions sanitaires imposant une jauge limitée (30 personnes), il n'a pas été possible d'accueillir en présentiel l'ensemble des personnes inscrites. Une captation vidéo a été faite de manière à ce que la conférence puisse être accessible à tous, et encore aujourd'hui, via le site internet du CAUE [www.caue44.com](http://www.caue44.com).





© JNA 2020 / CAUE 44

Visite du jardin des 5 sens en présence du maître d'ouvrage (Région et Ville de Nantes, représenté pour l'occasion par la Région), de l'agence de paysagistes concepteurs « D'ici là paysages et territoires » et du CAUE.



© JNA 2020 / CAUE 44

Exposition des prix « Aperçus 2020 » et de la Construction Bois 2020»

## PARTENAIRES

ATLANBOIS

LA MAISON DE L'HABITANT

URCAUE

ADIL

ESPACE INFO ÉNERGIE  
PORTÉ PAR ALISÉE

SOLIHA

AGENCE BERTIN BICHET  
ARCHITECTES ET LEUR CLIENT

AGENCE D'ICI LÀ  
PAYSAGES ET TERRITOIRES

ATELIER LUCID,  
ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

CONSEIL RÉGIONAL DE  
L'ORDRE DES ARCHITECTES  
DE NOUVELLE AQUITAINE

LE OFF DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉGION PAYS DE LA LOIRE,  
DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

VILLE DE NANTES

LE MONDE

PATRICK BOUCHAIN

LITTLE ATLANTIQUE BREWERY

## PROGRAMMATION

LE 17 OCTOBRE 2020 À ATLANBOIS

### Visites :

- **La réhabilitation du jardin des 5 sens**  
en présence du maître d'ouvrage et de l'agence de paysagistes concepteurs « D'ici là paysages et territoires », maître d'œuvre :  
Comment architecture et espace public dialoguent ?  
Comment notre époque questionne la place des écosystèmes dans la ville ?
- **Le Bâtiment B,**  
siège d'Atlanbois en présence d'Atlanbois et du CAUE 44 :  
Visite d'un bâtiment emblématique des savoir-faire constructifs liés à l'utilisation du bois.

### Expositions

- Prix Aperçus 2020
- Prix Régional de la Construction Bois 2020

### Projection en libre accès

- **Réhabi(li)ter, changeons de références**  
Montage réalisé spécifiquement pour la journée des JNA d'une sélection de 8 vidéos sur le thème de la réhabilitation  
À retrouver sur le site internet du CAUE : [www.caue44.com](http://www.caue44.com)

### Conférence

- **Réhabi(li)ter, faire avec l'existant**  
Atlanbois : conférence animée par le CAUE, Atlanbois, Bertin Bichet architectes et Atelier LucID, Alisée, Soliha et l'ADIL.



La Maison du Mois est visible sur notre site internet dans les publications : [www.caue44.com/2021/04/01/la-maison-du-mois](http://www.caue44.com/2021/04/01/la-maison-du-mois)

# La Maison du Mois

La suite de « 40 ans 40 maisons »

INTITULÉE « 40 ANS 40 MAISONS » DANS LE CADRE DES 40 ANS DU CAUE EN 2019,  
L'ACTION EST RECONDUITE EN 2020 SOUS L'INTITULÉ « LA MAISON DU MOIS ».

Chaque maison publiée est  
répertoriée et détaillée sur  
le site de l'Observatoire

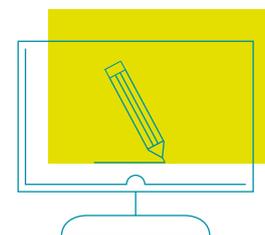
Depuis 2019, le CAUE met en lumière certains projets de maisons remarquables construites en Loire-Atlantique. Cette initiative a pour objectifs de sensibiliser le public à l'architecture contemporaine et de faire (re)découvrir la diversité et la richesse de la production locale. Construction neuve, réhabilitation, extension, rénovation, chaque mois le CAUE met en valeur une maison via nos réseaux sociaux (facebook : @caue44 et Instagram : @caue\_44) et dans notre newsletter. Chaque maison présentée est archivée avec un texte explicatif, des visuels et des détails de construction sur L'Observatoire des CAUE.

→ [www.caue-observatoire.fr](http://www.caue-observatoire.fr)

→ [www.caue44.com/2021/04/01/la-maison-du-mois/](http://www.caue44.com/2021/04/01/la-maison-du-mois/)

# Information communication

DANS L'OBJECTIF DE FAIRE CONNAÎTRE SES ACTIVITÉS ET D'ŒUVRER À SA MISSION DE DIFFUSION CULTURELLE EN ARCHITECTURE, URBANISME ET ENVIRONNEMENT AUPRÈS DU GRAND PUBLIC, LE CAUE DE LOIRE-ATLANTIQUE POURSUIT LE DÉVELOPPEMENT DE SA COMMUNICATION EN LIGNE VIA PLUSIEURS SITES WEB, SA NEWSLETTER MENSUELLE ET LES RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES. CETTE ANNÉE PARTICULIÈREMENT, L'ACCÈS RÉDUIT OU EMPÊCHÉ AUX ÉVÉNEMENTS ET AU CENTRE DE DOCUMENTATION A RENDU D'AUTANT PLUS NÉCESSAIRE LA MISE À DISPOSITION DE NOS CONTENUS EN LIGNE.



## Sites internet

[www.caue44.com](http://www.caue44.com)  
+ de 14 000 visites du site  
+ de 35 000 pages vues

[www.renoversamaison44.fr](http://www.renoversamaison44.fr)  
+ de 2 600 visites du site  
+ de 8 700 pages vues



## Facebook

@caue44  
+ DE 200 000 VISITEURS EN 2020

1600 1142  
abonnés



## Instagram

@caue44  
+ DE 3 000 VISITEURS EN 2020

1600 1 185  
ABONNÉS  
+45% en 2020



## Youtube

CAUE 44

6573  
vues



+ DE 250 000 PERSONNES ATTEINTES PAR NOS PUBLICATIONS



## Newsletter

+ de 2 500 abonnés

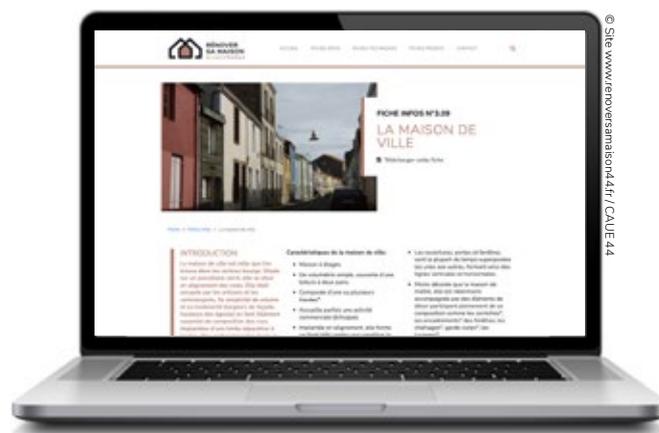


## Rénover sa maison en Loire-Atlantique

A l'occasion des journées du patrimoine 2020 et en lien avec le thème "Faire avec l'existant" largement développé cette année, le site web « Rénover sa maison en Loire-Atlantique » a fait l'objet d'une actualisation. Il rassemble une collection de fiches de conseils pour l'entretien, la restauration, la modification ou l'évolution d'un bâti ancien sur le territoire. Ces contenus sont relayés par un focus sur une fiche chaque mois dans notre newsletter et chaque semaine sur notre page Facebook.

à [www.renoversamaison44.fr](http://www.renoversamaison44.fr)

Cette publication en ligne est proposée en partenariat avec l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Loire-Atlantique (UDAP 44), la CAPEB, le Conseil départemental de Loire-Atlantique, l'association Nantes Renaissance et l'association Tiez Breiz. Elle complète les missions de conseil assurées par les architectes auprès des particuliers et des collectivités.





# La documentation

LA DOCUMENTATION JOUE UN RÔLE CENTRAL ET TRANSVERSAL DANS LA DIFFUSION ET LE PARTAGE DE LA CONNAISSANCE AUPRÈS D'UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PUBLICS INTERNES OU EXTERNES (COLLECTIVITÉS ET PARTENAIRES, PARTICULIERS, SCOLAIRES).

## Un service documentaire ouvert à tous

En lien avec la mission historique de diffusion culturelle du CAUE de Loire-Atlantique, la documentation enrichit, anime et met à la disposition de chacun une information spécialisée dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, avec un fort ancrage territorial. Dotée d'un espace de travail et d'une médiathèque de 70 m<sup>2</sup>, elle accueille le grand public gratuitement sur rendez-vous. Depuis quelques années, elle développe également l'accessibilité et le partage d'informations en ligne au travers de divers outils :



### Le portail Doc Ouest

Le portail inter-régional Doc Ouest permet d'accéder à des dossiers thématiques et au catalogue partagé de sept CAUE du grand Ouest (14, 22, 44, 49, 50, 72, 85). Ce sont plus de 30 000 références disponibles.

→ [www.caue-docouest.com](http://www.caue-docouest.com)  
(rubrique CAUE 44)



### L'Observatoire

L'Observatoire des CAUE offre un aperçu de la production architecturale, urbaine et paysagère dans le département et sur l'ensemble du territoire national. Maisons individuelles, logements collectifs, éco-quartiers, équipements et espaces publics... Ce vivier de références pour les projets alimente notamment les missions de conseil aux collectivités ou aux particuliers assurées par le CAUE de Loire-Atlantique.

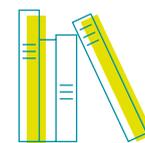
→ [www.caue-observatoire.fr](http://www.caue-observatoire.fr)  
(rubrique CAUE 44)



### La chaîne YouTube

La chaîne YouTube du CAUE de Loire-Atlantique propose en rediffusion l'ensemble des conférences et rencontres organisées depuis décembre 2015.

→ [www.youtube.com](http://www.youtube.com)  
(rubrique CAUE 44)



+ DE  
**2 000**  
ouvrages

+ DE  
**1 300**  
études

+ DE  
**15 000**  
photographies

+ DE  
**15**  
abonnements

+ DE  
**30 000**  
références  
sur Doc Ouest

+ DE  
**650 000**  
pages vues  
sur l'Observatoire

#### RÉSERVATION & RENSEIGNEMENTS :

Marion DUVAL 02 40 20 20 44

m.duval@caue44.com

Le centre de ressources est ouvert au public **sur rendez-vous**  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**2 Boulevard de l'Estuaire sur l'île de Nantes**

Consultation sur place, libre et gratuite.



## Le site web du CAUE

Le site web du CAUE de Loire-Atlantique met à disposition l'ensemble de ses publications web et imprimées, dans une rubrique dédiée. Cette année 2020, deux parutions sont venues enrichir la collection, en lien avec la problématique de l'existant :

- . Le guide **Faire avec l'existant**,
- . Le site web **Rénover sa maison en Loire-Atlantique** (version actualisée)

→ [www.caue44.com](http://www.caue44.com)  
(rubrique publications)

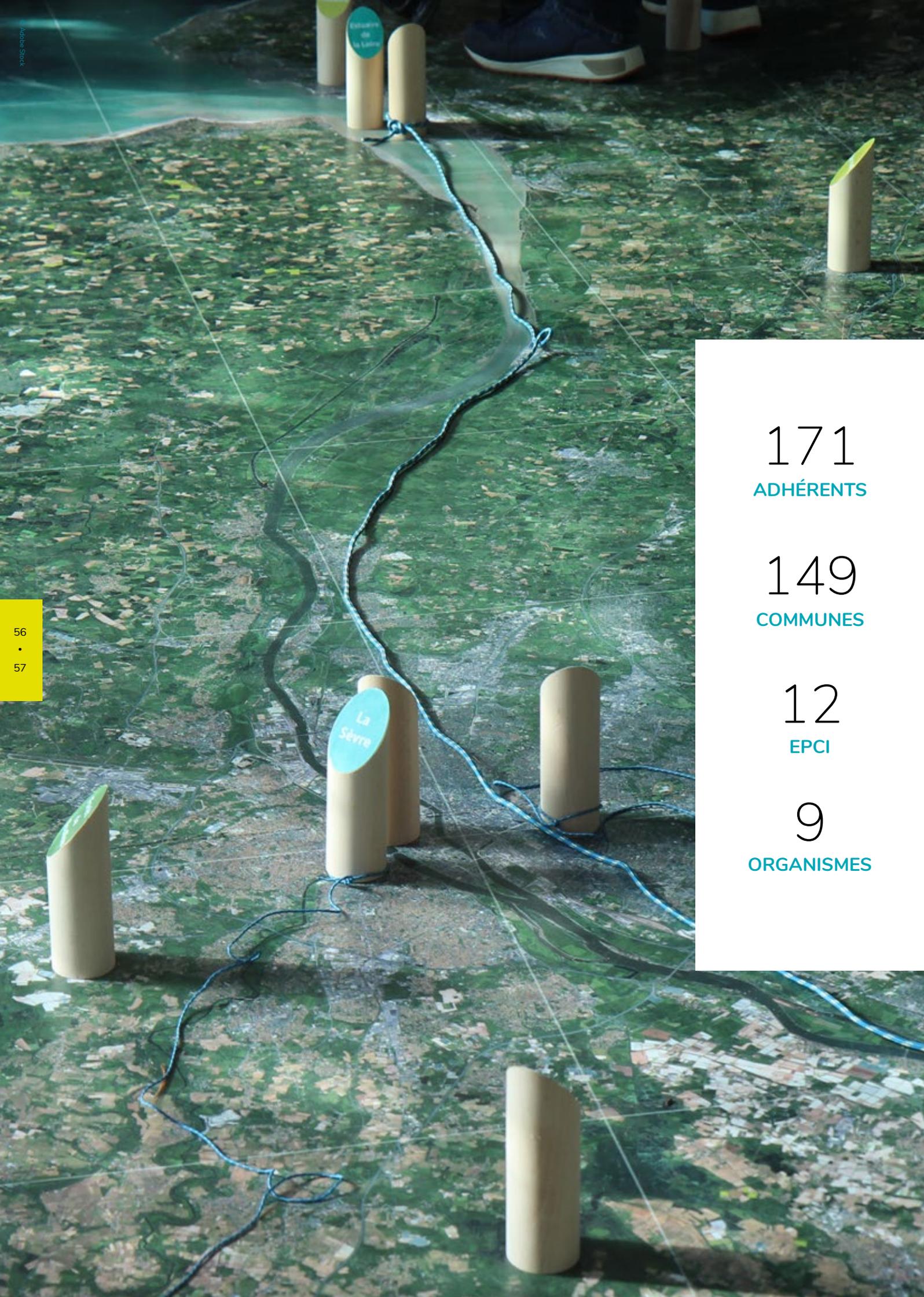
## Un rôle au service du développement de l'agence de transition

La documentation voit son rôle renforcé dans le projet stratégique de Loire-Atlantique développement en 2021, comme une valeur ajoutée à l'activité et à l'innovation d'une agence qui se met au service des transitions.

En plus d'une mission de veille au service de l'agence des transitions, elle assiste les chargés de mission dans leurs recherches et œuvre quotidiennement à la diffusion d'une actualité territoriale favorisant l'ancrage de l'agence sur son territoire. Elle met également son expertise au service du développement de moyens mutualisés et de pratiques collaboratives pour une meilleure gestion de la connaissance, au sein de l'agence ou en réseau avec d'autres CAUE.

## Un espace de mémoire pour les collectivités

Dans la continuité des missions de conseil, les collectivités que le CAUE accompagne disposent d'un espace personnalisé sur le portail documentaire inter-régional CAUE Doc Ouest leur permettant d'accéder aux études et documents qui les concernent, et de prendre connaissance de la liste de toutes les études réalisées par le CAUE depuis 1979 sur le territoire de Loire-Atlantique.



56  
•  
57

171  
ADHÉRENTS

149  
COMMUNES

12  
EPCI

9  
ORGANISMES



# LA VIE DU CAUE EN 2020

Le Conseil d'Administration  
Les adhérents  
L'équipe du CAUE  
Les stagiaires  
L'équipe du GIE de  
Loire-Atlantique développement  
L'URCAUE des Pays de la Loire

# Le conseil d'administration

## Représentants des collectivités locales

- **Marcelle CHAPEAU**  
Conseillère départementale de St-Sébastien-sur-Loire,  
Maire de Haute-Goulaine
- **Karine FOUQUET** ..... 2<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Conseillère départementale de Machecoul
- **Bernard GAGNET** ..... Président  
Conseiller départemental de Saint-Herblain-2
- **Bernard LEBEAU**  
Conseiller départemental de Pont-Château
- **Freddy HERVOCHON**  
Conseiller départemental de Rezé-1
- **Serge MOUNIER** ..... 1<sup>er</sup> Vice-Président  
Conseiller départemental de Carquefou  
Maire de Thouaré-sur-Loire

## Représentants de l'État

- **Dominique BERNARD**  
Architecte des Bâtiments de France, UDAP 44
- **Thierry LATAPIE-BAYROO**  
Directeur Départemental des Territoires et de la Mer 44  
représenté par **Anne-Marie PENN**
- **Philippe CARRIÈRE**  
Inspecteur de l'Académie de Nantes

## Représentants des professions concernées

- **Philippe BARRÉ**  
Représentant le Conseil Régional  
de l'Ordre des Architectes
- **Jacques BUET** ..... Secrétaire-adjoint  
Représentant le Syndicat des Architectes 44
- **Amélie DECAUX**  
Représentant l'Association des Urbanistes  
du Grand Ouest
- **Régis RIBET**  
Représentant l'Association des Architectes  
du Patrimoine

## Personnes qualifiées

- **Fabrice JULIA**  
Ingénieur Bâtiment au Conseil départemental
- **Frédéric FOUAN**  
Paysagiste concepteur

## Membres élus par l'Assemblée générale

- **Bernard COUDRIAU**  
Maire de Saint-Lumine-de-Coutais
- **Patrice CHEVALIER**  
Maire de Riaillé  
remplacé par **Philippe JOUNY**  
Maire de Drefféac
- **Nathalie TRICOT**  
Directrice de l'A.D.I.L. 44
- **Christian DAUTEL**  
Directeur de l'École Nationale Supérieure  
d'Architecture de Nantes
- **Jean-Luc DURAND** ..... Trésorier  
Président de SOLIHA 44
- **Olivier ARRONDEL**  
Représentant de la Chambre des Géomètres-Experts

## Représentant du personnel

- **Pauline PAULEAU**  
Chargée de mission paysagiste au CAUE 44

## Observateur de l'UES Loire-Atlantique développement

- **Aurélien CHARLES**  
Responsable d'opérations, LAD-SELA

# Les adhérents au CAUE 44

## Les communes

Abbaretz • Ancenis-Saint-Géréon • Avesnac • Basse-Goulaine • Batz-sur-Mer • La Bernerie-en-Retz • Blain • La Boissière-du-Doré • Bouaye • Bouée • Boussay • Bouvron • Brains • Campbon • Casson • Le Cellier • La Chapelle-des-Marais • La Chapelle-Launay • La Chapelle-sur-Erdre • Châteaubriant • Chaumes-en-Retz • La Chevallerie • La Chevrolière • Clisson • Conquereuil • Corcoué-sur-Logne • Cordemais • Corsept • Couëron • Couffé • Le Croisic • Donges • Drefféac • Erbray • Le Gâvre • Geneston • Gétigné • Gorges • Grand-Auverné • Grandchamp-des-Fontaines • La Grigonnais • Guenrouët • Guérande • La Haye-Fouassière • Haute-Goulaine • Herbignac • Héric • Indre • Issé • Jans • Juigné-les-Moutiers • Le Landreau • Lavau-sur-Loire • Ligné • La Limouzinière • Loireauxence • Le Loroux-Bottereau • Louisfert • Lusanger • Machecoul-Saint-Même • Maisdon-sur-Sèvre • La Marne • Mauves-sur-Loire • La Meilleraye-de-Bretagne • Mésanger • Moisdon-la-Rivière • Monnières • La Montagne • Montbert • Montrelais • Mouais • Les Moutiers-en-Retz • Mouzillon • Nort-sur-Erdre • Notre-Dame-des-Landes • Nozay • Orvault • Oudon • Paimbœuf • Le Pallet • Pannecé • Paulx • La Plaine-sur-Mer • La Planche • Plessé • Pont-Château • Pornic • Pornichet • Pouillé-les-Côteaux • Le Pouliguen • Préfailles • Puceul • Quilly • La Regrippière • Riaillé • Rouans • Rougé • Ruffigné • Saffré • Saint-Aignan-de-Grandlieu • Saint-André-des-Eaux • Sainte-Anne-sur-Brivet • Saint-Aubin-des-Châteaux • Saint-Brévin-les-Pins • Saint-Colomban • Saint-Etienne-de-Mer-Morte • Saint-Etienne-de-Montluc • Saint-Fiacre-sur-Maine • Saint-Gildas-des-Bois • Saint-Herblain • Saint-Hilaire-de-Chaléons • Saint-Hilaire-de-Clisson • Saint-Julien-de-Concelles • Saint-Julien-de-Vouvantes • Saint-Lumine-de-Clisson • Saint-Lumine-de-Coutais • Saint-Malo-de-Guersac • Saint-Mars-de-Coutais • Saint-Mars-du-Désert • Saint-Michel-Chef-Chef • Saint-Molf • Saint-Nazaire • Saint-Nicolas-de-Redon • Sainte-Pazanne • Saint-Père-en-Retz • Saint-Philbert-de-Grandlieu • Sainte-Reine-de-Bretagne • Saint-Viaud • Saint-Vincent-des-Landes • Sautron • Savenay • Sévérac • Sion-les-Mines • Soudan • Soulvache • Sucé-sur-Erdre • Le Temple-de-Bretagne • Thouaré-sur-Loire • Les Touches • Treffieux • Treillières • La Turballe • Vair-sur-Loire • Vallons-de-l'Erdre • Vay • Vertou • Vieillevigne • Villeneuve-en-Retz • Vue

EN 2020

149  
communes  
adhérentes

SOIT

72%

DES COMMUNES DE  
LOIRE-ATLANTIQUE

## EPCI

- Nantes Métropole
- CARENE
- CAP ATLANTIQUE
- Communauté de communes **Sud Retz Atlantique**
- Communauté de communes **Grand-Lieu**
- **Clisson Sèvre et Maine Agglo**
- **Pornic Agglo Pays-de-Retz**
- Communauté de communes **d'Erdre et Gesvres**
- Communauté de communes **Sèvre et Loire**
- Communauté de communes **Châteaubriant-Derval**
- Communauté de communes **du Pays d'Ancenis**
- Communauté de communes **Estuaire et Sillon**

## Organismes

- Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)
- Association des Urbanistes du Grand Ouest (AUGO)
- CAPEB de Loire-Atlantique
- Chambre des Géomètres de Loire-Atlantique
- École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes
- Habitat 44
- Réseau de Transport d'Électricité (RTE)
- SOLIHA 44
- Solutions & Co

EN 2020

12  
EPCI

ET

9  
organismes

# L'équipe du CAUE de Loire-Atlantique

LE CAUE MET À DISPOSITION DES COLLECTIVITÉS  
UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE COMPÉTENTE DANS LES DOMAINES  
DE L'ARCHITECTURE, DE L'URBANISME, DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE.

## DIRECTION - ADMINISTRATION

**Delphine LAINÉ-DELAUNAY** architecte et urbaniste  
directrice du CAUE 44  
**Pauline ALBRES** assistante administrative



## ARCHITECTURE / URBANISME

**Jean-Marc FOUCAULT** architecte  
chargé de mission, référent du pôle

**Mikaël GOBIN** architecte  
chargé de mission et du conseil aux particuliers  
Départ en février 2020 remplacé par

**Clémentine LAIR**  
chargée d'études en architecture  
et de la sensibilisation en milieu scolaire

**Nathalie KOPP** diplômée en architecture  
chargée de mission  
Départ en octobre 2020

**Charly FORTIS** Architecte  
chargé de mission

**Céline JOZ-ROLAND** Architecte et urbaniste  
chargée de mission



## PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN

**Christophe Élise BOUCHER**  
chargée de mission en architecture et patrimoine,  
référente du pôle

**Hélène BARTCZAK** architecte  
chargée de mission référente conseil aux particuliers



## GRAPHISME ET COMMUNICATION VISUELLE

**Nicolas BAUD** graphiste  
chargé de communication visuelle

**Isabelle MAUGIN** graphiste  
chargée de communication visuelle

**Laurène KLEIN** graphiste  
chargée de communication visuelle



## CENTRE DE DOCUMENTATION / DIFFUSION

**Emmanuelle BOMMÉ** documentaliste  
chargée de ressources documentaires  
Départ en août 2020 remplacée par

**Marion DUVAL** documentaliste  
chargée de ressources documentaires



## PAYSAGE / URBANISME

**Gaëlle FÉAT** paysagiste et urbaniste  
chargée de mission, référente du pôle

**Anne GONTHIER** paysagiste  
chargée de mission

**Mathilde LOQUESOL** paysagiste  
chargée de mission

**Pauline PAULEAU** paysagiste  
chargée de mission et de la sensibilisation  
en milieu scolaire

## LES STAGIAIRES

- **Lisa GRIMBERGER**  
du 19 au 23 octobre 2020  
Bac général spécialité Math/ SI  
Lycée Aimé Césaire à Clisson
- **Fabio PREVITALI**  
du 2 mars au 10 juillet 2020  
Stage de formation pratique  
du 2<sup>e</sup> cycle conduisant  
au Diplôme d'État d'Architecte  
ENSA Nantes

## L'ASSISTANT D'ÉTUDES Étudiant de l'école d'architecture

- **Adil SMIHI**  
du 22 septembre  
au 12 décembre 2020

## CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE

- **Émilie CHARRIER**  
depuis le 20 octobre 2020  
chargée d'études en architecture.

## LES DÉPARTS



**Mikaël GOBIN**  
Architecte  
© CAUE 44

**Mikaël GOBIN** entre au CAUE en novembre 2017. Architecte, chargé de mission.

Il a participé à la réorganisation de la mission de conseil aux particuliers et a contribué à la création de liens avec les organismes partenaires engagés sur la question du logement. Il a pris en charge, pendant ces deux années, la sensibilisation des scolaires aux enjeux de qualité du cadre de vie.



**Emmanuelle BOMMÉ**  
Documentaliste  
© CAUE 44

**Emmanuelle BOMMÉ** entre au CAUE en septembre 2002. Chargée de ressources documentaires, et elle a participé activement, aux niveaux régional et national, à la mise en place de l'ensemble des outils d'informations à disposition, aujourd'hui encore, du grand public, des collectivités et des équipes.



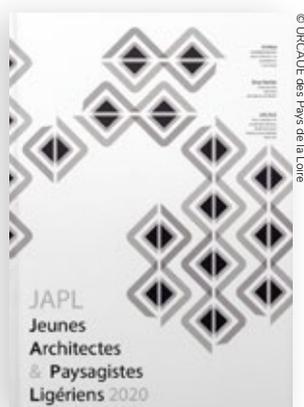
**Nathalie KOPP**  
Chargée de mission en architecture  
© CAUE 44

**Nathalie KOPP** entre au CAUE en octobre 2002. Chargée de mission en architecture, elle a travaillé principalement auprès des collectivités sur les problématiques de nouveaux quartiers, de logements et d'équipements publics. Elle a participé à de multiples actions de sensibilisation et de formations et à la mise en place d'événements sur les sujets liés à la qualité de l'architecture contemporaine.

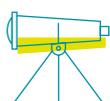
# L'union régionale des CAUE des Pays de la Loire

L'URCAUE des Pays de la Loire regroupe les CAUE Loire-Atlantique  
Maine-et-Loire  
Mayenne  
Sarthe  
Vendée

PIONNIÈRE DES 11 ASSOCIATIONS RÉGIONALES QUI MAILLENT AUJOURD'HUI LE RÉSEAU DES CAUE, L'UNION RÉGIONALE DES CAUE DES PAYS DE LA LOIRE S'ATTACHE DEPUIS 1983 À DÉVELOPPER UN ESPACE DE PARTAGE ET DE COOPÉRATION ENTRE LES 5 CAUE LIGÉRIENS. CETTE COORDINATION EST AUJOURD'HUI GARANTE D'UN DIALOGUE FACILITÉ AVEC LES INSTANCES ET PARTENAIRES RÉGIONAUX OU NATIONAUX, ENVERS LESQUELS LES CAUE S'ADRESSENT D'UNE MÊME VOIX POUR PROMOUVOIR LEURS ACTIONS, RÉPONDRE AUX DEMANDES OU ENGAGER DES DYNAMIQUES DE PROJET. MUE PAR CETTE AMBITION DE COLLABORATION, L'URCAUE ENCOURAGE ÉGALEMENT LA MUTUALISATION ET LA CO-CONCEPTION D'ACTIONS ET D'OUTILS D'INTÉRÊT RÉGIONAL, AU SERVICE DES PUBLICS CAUE OU DES ÉQUIPES ELLES-MÊMES.



Jeunes Architectes & Paysagistes Ligériens 2020  
Exposition, publication, site internet



## Focus 2020

Il était primordial pour les CAUE et pour l'UR CAUE d'être présents aux côtés des élus municipaux et communautaires dès le début de leur mandat, afin de les accompagner au mieux dans l'exercice de leurs responsabilités. La durée du confinement et l'été à sa suite ont été mis à profit pour mobiliser les équipes des cinq CAUE dans la **conception collective d'un programme de formation à destination des élus proposant quatre modules** :

- Les fondamentaux de l'urbanisme,
- Le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage public,
- Le renouvellement urbain et la revitalisation des bourgs,
- Valoriser sa commune : le Paysage au service des habitants.

La quatrième édition du palmarès des Jeunes Architectes et Paysagistes Ligériens (JAPL), orchestrée par l'ARDEPA (association régionale pour la diffusion et la promotion de l'architecture), en partenariat avec l'UR CAUE et l'ENSA Nantes, (école nationale d'architecture) a permis de récompenser la créativité et l'engagement d'une nouvelle génération de jeunes concepteurs. La nouvelle sélection de jeunes talents ligériens a distingué huit agences d'architecture et une agence de paysage mis en lumière par l'édition d'un catalogue, la conception d'une exposition et d'un site Internet dédié : [www.japl.fr](http://www.japl.fr)

## Projet 2021

Conception et itinérance d'une exposition rétrospective "Carnets de chantiers en Pays de la Loire" permettant de mettre en valeur les quelques 300 dessins réalisés sur les 15 chantiers sélectionnés lors des 3 éditions de l'opération.

### Poursuite des actions récurrentes :

Semaine régionale de l'Architecture contemporaine, participation aux jurys régionaux, représentation de l'UR dans des réunions et groupes de travail des différents partenaires, visites du jury régional des Villes et Villages Fleuris, commissions d'homologation des Petites Cités de Caractère...

### Participation à des événements nationaux de sensibilisation à l'Architecture :

via Plan 5, les Journées Nationales de l'Architecture des 15, 16 et 17 octobre 2021





CONSTRUIRE  
ENSEMBLE  
LE CADRE DE VIE  
DE DEMAIN

**Loire-Atlantique développement** est composée de quatre structures juridiques différentes :

- une SEM Société d'Économie Mixte
- une SPL Société Publique Locale
- une association, le CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- et d'un GIE Groupement d'Intérêt Économique intégrant les fonctions supports de Loire-Atlantique développement.

Le présent rapport d'activités concerne le CAUE sur l'année 2020, il est téléchargeable sur le site du CAUE : [www.caue44.com](http://www.caue44.com).

Vous pouvez consulter l'ensemble des rapports d'activités sur : [www.loireatlantique-developpement.fr](http://www.loireatlantique-developpement.fr)

**Loire-Atlantique développement | CAUE 44**  
2 boulevard de l'Estuaire CS 56215  
44262 NANTES cedex 2

Tél. : 02 40 20 20 44  
[contact@caue44.com](mailto:contact@caue44.com)  
[www.facebook.com/caue44](https://www.facebook.com/caue44)

[www.caue44.com](http://www.caue44.com)

44  
**c|a.u.e**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

 Loire-Atlantique  
développement